7e ANNÉE PARIS

N° 9 1871

ROYAL COLLEGE

PRESENTED-BY

M Giraldes

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DE

SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES

DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA 7e AMBULANCE

PAR LE

Dr ARMAND DESPRÉS

Chirurgien des hôpitaux de Paris, Professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, membre de la Société de chirurgie, etc.,

CHIRURGIEN EN CHEF DE LA 7e AMBULANCE.

Bureaux et Siége de la Société, 24, rue de Courcelles

nv 29

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA 7e AMBULANCE

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DE SECOURS AUX BLESSÉS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

1° PARTIE HISTORIQUE.

La 7e ambulance est partie de Paris le 25 août 1870, à l'effectif de 61 personnes. Elle conduisait avec elle un matériel composé de 2 chevaux de selle et d'un fourgon attelé de deux chevaux. Elle emportait des objets de pansement pour 200 malades ou blessés, des draps, des couvertures pour 60 lits; des instruments de chirurgie et des médicaments; une tente portative de 10 mètres de long et 50 brancards; 2 trains de deux roues pour rouler un brancard. A l'usage du personnel et des blessés, nous emportions des ustensiles de cuisine et de table en fer battu et des vivres (biscuits, bouillon conservé, sucre, café et sel) pour quatre jours. Le personnel était composé du chirurgien en chef, de 2 chirurgiens, de 5 aides-chirurgiens et de 15 sous-aides-chirurgiens, 3 comptables, dont un chef comptable, 1 fourrier, 1 courrier, 2 aumôniers catholiques, 1 aumônier évangélique et 30 infirmiers. Les chirurgiens étaient docteurs en médecine ou élèves ayant au moins cinq inscriptions; les infirmiers, sauf cinq,

appartenaient à des ordres religieux, quatre étaient des séminaristes de Saint-Sulpice. J'avais choisi ces hommes, comptant sur l'esprit de discipline des religieux, beaucoup plus fort que l'esprit de discipline militaire. Nous emportions avec nous 15,000 francs que nous a remis la caisse de la Société à Paris, le 25 août.

Le personnel de la 7e ambulance était valide, au moins en apparence. Ses destinées étaient de voyager à pied. Chirurgiens et infirmiers avaient (sauf les trois aumôniers qui possédaient chacun une cantine) pour tout bagage, le sac du soldat et une couverture. J'avais eu seulement la précaution de recommander à ceux qui m'accompagnaient de mettre dans leur sac des provisions de bouche.

Nous avions pour mission d'aller à Metz, afin de nous attacher à l'armée du Rhin. M. Chenu m'avait confié que le typhus y régnait (on l'avait dit à M. Nélaton). D'après les indications du Comité, nous avons pris le chemin de fer du Nord qui nous a transportés, par Saint-Quentin, Avesnes et Hirson, à Charleville-Mézières, où nous avons couché. Le lendemain nous sommes arrivés à Montmédy. Il n'était pas possible d'aller plus loin, le chemin de fer était coupé depuis trois jours par l'ennemi. Je pris alors des renseignements et je cherchai une route pour aller à Metz.

Le lendemain de notre arrivée, le 28 août, nous avons eu de l'occupation. Le 28 au matin on entendait de Montmédy des coups de feu. Les Prussiens avec 300 hommes attaquaient la gare de Chauvency pour couper la voie et le télégraphe; 40 Français défendaient cette gare. Je montai avec trois de mes chirurgiens et quatre infirmiers dans un train qui conduisait à Chauvency un renfort de 40 hommes de troupes de ligne. A notre arrivée sur le lieu du combat, tout était fini, mais nous avons relevé et pansé 12 blessés; 7 morts ont été relevés. Nous avons placé les blessés et les morts dans les fourgons du train qui nous avait amenés, et nous sommes rentrés à Montmédy. Là, nos infirmiers réunis ont porté les blessés sur des brancards à l'hôpital, où il y avait beau-

coup de lits et où nos blessés ont été confiés aux médecins de la ville. J'ai dû toutefois pratiquer deux opérations à la prière de ces confrères. Le soir, ayant appris que 2 blessés étaient cachés dans une maison à Chauvency, je les ai envoyé chercher dans une voiture pour les amener à l'hôpital.

Les deux jours suivants je suis allé à cheval hors de Montmédy afin de rechercher s'il y avait un moyen de passer à Metz. J'étais alors contrarié dans mes desseins par l'intendant général Wolf qui insistait pour que je restasse à Montmédy en attendant l'arrivée de l'armée de Mac-Mahon dont on annonçait l'approche; un grand convoi de vivres même attendait à Montmédy cette armée depuis cinq jours. Dans le cours de mes excursions, un fait mérite d'être signalé. Des mobiles de la place, au moment où je rentrais, m'ont mis en joue à vingt pas, et sans le commandant de place qui a relevé un fusil, un accident eût pu m'arriver. Je cite cet épisode pour appeler l'attention de la Société sur le costume qu'elle a adopté. Nous avons eu nombre de fois des aventures, mes hommes et moi, à cause de notre costume : les Français prenaient les chirurgiens pour des Prussiens, et les Prussiens prenaient nos infirmiers pour des francs-tireurs. Un costume franchement militaire, ou le costume civil eût mieux valu que celui qui a été adopté. Au moins il eût fallu avoir recours à la publicité et faire circuler à l'avance, dans les armées, des estampes représentant notre uniforme, ainsi que cela a été fait en Allemagne pour instruire les soldats et leur apprendre à reconnaître les uniformes français.

Cependant on entendait le 29 et le 30 le canon et la fusillade du côté de Mouzon; on annonçait le maréchal Mac-Mahon à Carignan. Seulement, comme il ne me paraissait pas que l'armée française fût victorieuse, je me décidai à aller me renseigner à Carignan où l'on m'avait dit qu'il y avait beaucoup de blessés. Je pris avec moi dans une voiture 5 chirurgiens et 3 infirmiers; j'étais à cheval accompagné de mon fourrier. A Linay, deux lieues en deçà de Carignan, nous sommes tombés dans un corps d'armée prussien qui, passant par Douzy, devait arriver pendant la nuit à Sedan. Je me décidai néanmoins à aller en avant, mais en

inclinant du côté de la frontière belge. Poursuivi par des uhlans en arrivant à Auflance, je fis passer immédiatement en Belgique la voiture qui portait mes chirurgiens, et je continuai à m'avancer sur la colline avec mon fourrier. Les uhlans se mirent sur notre piste, laissant la voiture de côté. Celle-ci dut retourner à Montmédy attendre mes ordres ; nous, toujours poursuivis par les uhlans, nous sommes entrés en Belgique, non sans avoir reçu un coup de feu des douaniers français.

Les renseignements que je reçus en Belgique à Florenville du colonel des chasseurs belges Charmey me désillusionnèrent complétement : l'armée française avait été battue. Je vis aussi des réfugiés français qui m'annoncèrent la déroute de Beaumont et de Mouzon. Je pris alors la résolution de retourner le lendemain à Montmédy et de reprendre la route vers Metz, espérant pouvoir passer pendant que l'armée ennemie était occupée à poursuivre l'armée française à Sedan et au delà. A trois heures du matin, le canon se fit entendre vers Sedan. Je montai à cheval et je me dirigeai vers la bataille ; mais elle avait lieu plus loin que je ne l'avais supposé. Je renvoyai mon fourrier rejoindre l'ambulance et j'allai seul vers le champ de bataille en passant par la Belgique. Mon cheval avait fait quinze lieues la veille. Je n'arrivai qu'à midi à Beaubru (Belgique), où je trouvai 7 blessés à panser. Cela fait, je me dirigeai vers la frontière. Arrivé à la hauteur de la Chapelle et de Francheval, je vis Bazeille en flammes et l'armée prussienne entourant Sedan ; la bataille finissait vers Balan et fond de Givone. Les uhlans me firent rebrousser chemin, et je m'arrêtai pour panser avec un médecin belge 50 blessés qui s'étaient traînés auprès du village de la Chapelle. A six heures je repris le chemin de la Belgique, après que tous les blessés eurent été pansés. On m'arrêta alors et je fus conduit devant un colonel qui, à la lecture de ma commission, m'a rendu la liberté. Je revins à Florenville, où je fus arrêté de nouveau, mais relâché sur l'ordre du colonel Charmey. Les Belges, amis sincères des Français, me soupçonnaient toujours d'être Prussien, et m'arrêtaient consciencieusement. La bataille de Sedan était perdue, l'armée partie ou prisonnière ; il était évident que

je ne pouvais l'attendre pour aller à Metz. Je devais donc tenter seul le voyage ; je m'y disposais, sachant que huit des ambulances de notre Société étaient autour de Sedan, et que nous n'y étions pas indispensables, lorsque le chirurgien de mon ambulance à qui j'avais remis le commandement en mon absence brusqua mes résolutions en quittant Montmédy pour venir à Florenville. Me trouvant alors avec toute mon ambulance moins deux chirurgiens restés à Montmédy, je crus utile de me porter sur Sedan. Tout d'abord, comme on m'avait dit qu'il y avait à Bouillon beaucoup de blessés français, j'envoyai immédiatement 4 chirurgiens, 5 infirmiers et 1 sous-comptable. Ils furent employés à aller recueillir et panser au Bandal 90 blessés qui ont été transportés à Bouillon.

Le reste de l'ambulance est parti pour Sedan avec moi. Comme le voyage était long, j'ai acheté un cheval et une voiture pour porter le sac de mes hommes. Ils venaient de faire dix lieues, et nous en avions au moins huit encore à faire. Arrivé à Muno, je laisse une voiture, les chevaux de selle et des bagages, et je ne prends avec moi que le fourgon chargé des objets de pansement. Nous entrons en France à Messincourt ; là je vis que j'avais bien fait de ne point me faire suivre de mon matériel ; nous trouvions des villages pillés, des soldats et surtout des juifs convoyeurs conduisant des voitures chargées de butin. Je craignis alors beaucoup pour les chevaux du fourgon que les juifs venaient examiner. Néanmoins nous passâmes sans trop d'encombre à côté des régiments prussiens. Le 3 septembre, à sept heures, nous arrivions au village de Villiers-Cornay ; nous avions fait huit lieues à pied. Là, nous dûmes passer la nuit dans des maisons pillées, et il nous fallut faire la soupe avec un os de jambon, reste des Prussiens, et coucher sur de la paille, dans une boutique d'épicier où tout était brisé. La nuit, il fallut mettre des infirmiers de garde près des chevaux, que les juifs allemands convoitaient. Le 4, au matin, nous partîmes, emportant de Villiers-Cernay 2 blessés cachés dans une maison, et nous arrivâmes à Daigny, où nous trouvâmes 200 blessés dont 120 Français soignés par 2 médecins prussiens et 4 infirmiers. Ces blessés

étaient couchés à terre dans des celliers et des salles basses, à l'école du village ; deux maisons particulières en étaient remplies ainsi qu'un château ; les blessés prussiens en général étaient couchés sur des matelas ou des sommiers dans le château. Ces diverses ambulances exhalaient une très-mauvaise odeur. Il y avait des morts dans tous les coins du village, et je dus immédiatement forcer les paysans à les enterrer. Aucun chirurgien français n'était resté dans ce pays. On s'y était battu pourtant : c'était là qu'était le centre de l'armée française qui s'étendait depuis la route de Sedan à Bouillon jusqu'à la Meuse, en passant par Givone, Daigny, Balan et Bazeille.

En présence du nombre de ces blessés, des mauvaises conditions du lieu, je me chargeai, à la grande satisfaction des chirurgiens allemands, de 40 des blessés de Daigny, et je les emmenai à Balan. Là je pris possession à l'entrée du village, presque dans les champs, d'une grosse auberge inhabitée qui renfermait deux vastes granges très-hautes de plafond. J'y établis deux ambulances et je mis dans les quatre chambres à coucher trois malades par chambre. Les malades étaient couchés sur des brancards placés sur un lit de paille et recouverts eux-mêmes d'une couche de paille. J'avais improvisé des draps avec des toiles de tentes que j'avais fait ramasser en grande quantité dans la plaine sur le champ de bataille.

A peine ce noyau formé, mon ambulance s'accrut aussitôt. J'envoyai chercher à Daigny, toujours encombré, dix autres blessés ; je pris la direction d'une ambulance privée du village dont les blessés n'avaient pas tous reçu les premiers soins : il y avait là 31 blessés dans deux granges et dans trois chambres. L'auberge où nous étions installés renfermait deux cuisines qui nous furent d'une grande utilité ; mes infirmiers purent préparer la nourriture des blessés très-commodément. C'est alors que, décidé à m'établir à Balan à poste fixe, j'ai donné à tous les isolés de l'ambulance l'ordre de me rejoindre.

Le 6, le détachement que j'avais envoyé à Bouillon nous a rejoints ; à ce moment, nous étions à peu près au complet. Sur

ces entrefaites, le chirurgien prussien qui avait l'ambulance de Daigny, désirant rejoindre son corps après avoir évacué sur l'ambulance prussienne de Douzy une vingtaine de blessés allemands, m'a prié de prendre les ambulances de Daigny; j'ai fait venir à Balan encore 15 blessés, et j'envoyai à Daigny un détachement de 6 médecins et 10 infirmiers pour être à demeure dans l'ambulance. Le matin, je voyais les malades de Balan, et de midi à six heures je voyais ceux de Daigny, qui était à trois kilomètres seulement de Balan. Dès mon arrivée, j'avais songé à construire une baraque en bois pour placer mes grands blessés; c'est à Balan que je la fis construire, dans les champs, à côté de l'auberge où étaient installées mes premières ambulances. Dès le 8, j'avais déjà 22 blessés dans la baraque. Cette baraque avait coûté 430 francs et 58 francs en plus pour des toiles qui couvraient le toit avec la toile d'une moitié de tente que j'avais apportée de Paris; elles étaient destinées à empêcher la pluie de traverser les planches du toit. Le 8 septembre, le reste de mon matériel et des personnes de l'ambulance est arrivé, et nous avons pu donner tous nos soins aux 222 blessés que j'avais à Balan et à Daigny. J'ai pu renforcer les sections de Daigny et faire reposer les infirmiers un jour sur trois pour les veillées dans les ambulances. Une remarque importante est ici nécessaire : la multiplicité des ambulances épuise le personnel des infirmiers, il faut autant de veilleurs que de salles. Il y a profit à n'avoir que de grandes salles, surtout quand on ne peut s'adjoindre des soldats convalescents pour aider dans les petits services à rendre aux blessés. A Balan et à Daigny, il me fallait au moins sept veilleurs, et cela épuisa vite mes trente infirmiers, dont quatre faisaient le service de la nourriture et de la cuisine et ne paraissaient pas aux ambulances.

Nos objets de pansement ont été vite usés; mais comme j'avais eu la précaution de faire laver de suite les premières bandes et compresses employées, nous avons eu assez de linge. Des Anglais nous ont donné des couvertures en grand nombre, et nous n'avons pour ainsi dire manqué de rien. Dans les premiers jours, cependant, il a été très-difficile de nourrir les blessés.

Ils ont dû manger du cheval ; plus tard nous avons pu avoir du bœuf, et nous avons réservé le cheval pour nous-mêmes. L'intendant militaire français, de concert avec le commandant prussien de Sedan, nous faisait délivrer pour nos blessés le pain, la viande et le vin. Le chocolat et le sucre nous étaient donnés en assez grande abondance par les Belges et les Hollandais ; nous achetions tout le reste.

Le personnel de l'ambulance n'avait pas pu trouver à coucher ailleurs que dans une maison dévastée, sur de la paille, et nous n'avons trouvé pendant dix jours pour toute boisson que de la mauvaise bière. Six des nôtres sont tombés malades, un a eu une atteinte de typhus léger, la dyssenterie sévissait sur les autres ; trois infirmiers et un aumônier ont dû être reconduits chez eux. J'ai dû également faire reconduire chez lui un de mes aides, qui avait été blessé par un cheval dans une de nos écuries. Ces réductions de mon personnel n'ont pas été les seules : j'ai été obligé de remercier plusieurs médecins et un infirmier peu zélés et deux sous-comptables incapables ou prodigues.

A partir du 12 septembre, j'ai commencé à faire évacuer les blessés sur Donchery, où ils prenaient le chemin de fer. Dans les premiers temps, les Prussiens ne soulevèrent aucune difficulté : ils croyaient à la paix ; mais sitôt qu'ils eurent la notion de la résistance de Paris, ils devinrent plus exigeants. D'abord ils avaient permis aux soldats dont les blessures demandaient un traitement de deux mois, le retour dans leurs foyers. M. Hubert Saladin, délégué de la Société, avait obtenu cette facilité. Les Prussiens revinrent sur cette décision ; ils firent passer par l'intendant français une circulaire qui nous enjoignait d'envoyer nos petits blessés à Sedan pour qu'ils fussent conduits en Prusse. J'ai eu la satisfaction de n'en envoyer aucun.

Les rapports que nous avons eus avec les Allemands ont été aussi bons que peuvent l'être des rapports avec des vainqueurs. Cependant notre drapeau d'ambulance n'a pas été toujours respecté. Les uhlans et les Bavarois venaient réquisitionner le château de Daigny, et j'ai dû réclamer auprès du commandant de

Sedan, qui, du reste, a donné un ordre écrit de respecter notre ambulance, ordre qui était montré à ceux qui venaient fouiller le château. Nous avons ainsi sauvé le peu qui restait dans ce château, ce dont le propriétaire, M. X..., ne nous a pas été très-reconnaissant; car il nous a vendu un très bon prix le foin que nous lui avions sauvé et qu'il récoltait dans son parc; la facture qui existe dans nos comptes garde le souvenir de cette anecdote.

J'ai aussi remarqué que les blessés français, placés dans les ambulances prussiennes, désiraient être traités dans les ambulances dirigées par les Français, et pour contenter le désir de nos compatriotes, j'ai dû aller chercher dans une ambulance à Lamoncelle huit blessés français, dont un officier, qui ne pouvaient s'habituer à la nourriture allemande. Les chirurgiens prussiens et les hospitaliers de Saint-Jean, personnages séculiers en costume militaire, venaient journellement visiter l'ambulance de Daigny où il y avait des blessés allemands. Ils exerçaient une surveillance indubitablement, et ils jouaient certes un rôle militaire. D'une part, ils me disaient que mes petits blessés étaient destinés à être évacués sur Stenay, une étape prussienne; de l'autre, ils se mêlaient à la recherche des armes restées dans les ambulances. Ils ont même donné un reçu des armes trouvées à Daigny à mon comptable. Cette tenue du corps des ambulances allemandes m'a mis tout à fait à mon aise, et je ne me suis fait aucun scrupule en servant mon pays comme elles servaient le leur, et en dissimulant les blessés dont on voulait faire des prisonniers.

Lorsqu'il ne m'est plus resté que huit blessés, je les ai évacués sur une section de l'ambulance n° 6 de notre Société. J'obtins à ce moment du Comité de Bruxelles une nouvelle provision d'argent, et je m'apprêtai à reprendre la route de Metz, emportant de Sedan cette conviction que les ambulances, si nombreuses qu'elles soient sur un champ de bataille, ne sont jamais de trop.

Pendant mon séjour à Balan et à Daigny, j'ai conçu de nos

rapports avec les hospitaliers de Saint-Jean l'idée de demander un laisser-passer au roi de Prusse pour entrer dans Metz. Je reçus facilement un laisser-passer du baron d'Albedyll, vice-grand-maître des hospitaliers, et j'écrivis une lettre au roi de Prusse, où j'invoquai la convention de Genève et demandai mon libre passage à Metz. Je ne comptai pas trop sur une réponse; je faisais cette tentative pour éviter, s'il était possible, le sort de nos 2e et 3e ambulances qui avaient été faites prisonnières en cherchant à entrer dans Metz. Huit jours après avoir écrit cette lettre, je suis parti de Sedan avec le laisser-passer du baron d'Albedyll qui nous recommandait au prince Frédéric-Charles.

En quittant Sedan j'avais trois voitures : mon fourgon, la voiture et le cheval que j'avais acheté en Belgique et une mule et une voiture régimentaire qúe j'avais fait ramasser sur le champ de bataille. Quoique j'eusse fait une large distribution aux pauvres des objets utilisés dans les ambulances que je quittais et des objets salis de nos provisions, j'emportai du linge, des bandes, des draps et des couvertures en quantité; tout cela provenait de dons que nous avaient faits les Anglais et les Belges. J'avais aussi une grosse provision de sucre, de café, de riz, de sel, de bouillon conservé, de farine de graine de lin, et d'eau-de-vie, dons et achats. J'avais accumulé tout en vue d'entrer à Metz pour ravitailler les blessés.

Nous avons cheminé étape par étape, à pied, huit lieues par jour en moyenne. A Carignan, Montmédy et Longuyon nous avons été bien reçus dès qu'on nous a reconnus, car au premier abord on nous prenait encore pour des Prussiens. En route, un de mes infirmiers est tombé malade, et j'ai dû le faire reconduire dans sa famille par la Belgique. A Aumetz, six dragons prussiens nous ont rencontrés; ils nous ont abordés assez timidement; nous étions réunis : 3 voitures et 45 hommes. Ils ont arrêté la queue de la colonne. J'ai montré mon laisser-passer, et ils se sont retirés. Cette rencontre me donna de l'espoir. J'envoyai alors mon comptable à Bruxelles demander au Comité de nouveaux secours en nature et en argent. Je lui avait fait prendre la voie ferrée à Esch jusqu'à Bruxelles en passant par Luxembourg, et

je lui avais adjoint un des aides-chirurgiens pour qu'il ne fût pas seul. Tous deux pouvaient être rendus à Thionville, où j'allais passer, le 2 octobre : c'était l'ordre que je leur avais donné. Nous avons fait alors une étape de neuf lieues, et nous sommes arrivés à Thionville, où nous sommes entrés par la porte de Luxembourg; nous avions fait un détour par la côte Saint-Michel. Je songeais ainsi à éviter des postes prussiens placés à Audun-le-Roman assurément.

Je comptais attendre mon caissier à Thionville et aller à Metz par un grand circuit; car entre Metz et Thionville il y avait plusieurs régiments en observation. J'aurais passé par Bouzonville et Borny, du côté où la place me semblait le moins strictement gardée, j'espérais au moins me servir de mon laisser-passer pour arriver jusque sous Metz.

Le 4 octobre mon comptable n'était pas revenu. Ce jour-là toutes les communications avec Luxembourg ont été coupées. Je commençai à m'inquiéter. Néanmoins je partis en parlementaire vers Uckange pour aller demander au commandant prussien devant Metz, le prince Frédéric-Charles, ma libre entrée à Metz et la facilité pour mon comptable de nous rejoindre. J'ai été très-bien reçu par un colonel de cavalerie de landwehr, le colonel de Mutius; mais je fis plusieurs remarques dans cette entrevue : d'abord il me fut dit que je ne pouvais pas voir le prince Frédéric-Charles (on le disait mort à Thionville et je conclus qu'il était malade ou blessé); des officiers supérieurs et un médecin vinrent causer avec moi : les premiers me demandaient de leur montrer sur une de leurs cartes le chemin que j'avais pris pour entrer dans Thionville, le médecin me causait médecine pour savoir sans doute si j'étais réellement médecin. Je crus comprendre que les Prussiens étaient surpris que j'eusse pu arriver à Thionville par un chemin qu'ils ne connaissaient pas bien ou qu'ils croyaient impraticable; la route d'Aumetz à Œutrange où j'avais passé, était en effet barrée avec des troncs d'arbre, et défoncée çà et là à dessein.

Huit jours après, je reçus une lettre du comte de Podblieski,

aide de camp du roi de Prusse. Cette lettre m'annonçait que le roi avait accueilli ma demande et que j'aurais pu aller à Metz, à la condition d'aller passer quelque temps à Strasbourg qui venait de se rendre, et qu'étant entré dans Thionville, une place ennemie, j'avais perdu tout droit à la faveur royale, et enfin que je ne pouvais sortir de Thionville. La signature du prince Frédéric-Charles n'avait point paru dans tout ceci.

Je ne me suis point tenu pour battu ; j'ai envoyé en parlementaire un de mes aides-chirurgiens qui parlait un peu l'allemand et le pasteur de l'ambulance qui comprenait cette langue, pour saisir la conversation des Prussiens sur notre compte pendant qu'ils remettraient deux lettres que j'adressais au comte Podblieski et au prince Frédéric-Charles. Je disais que j'ignorais que Thionville fût bloqué lorsque j'étais entré. Que n'ayant pas reçu la réponse émanée du roi de Prusse, j'ignorais que je dusse me diriger sur Strasbourg, et je demandai à m'en aller de Thionville pour retourner en France par la Belgique, me disant à moi-même qu'une fois sorti de Thionville je pourrais tenter de nouveau d'aller à Metz.

Ne recevant pas de nouvelles, mon comptable étant dans le Luxembourg, ce que j'avais su par un paysan qui avait forcé le blocus et auquel j'avais donné 40 francs pour cette course, j'ai pris le parti de sortir de Thionville avec toute mon ambulance. Mon but était d'aller à Sierck, d'envoyer chercher mon comptable, de rester six ou huit jours à Sierck et de dire ensuite aux Prussiens, après cette sorte de quarantaine, que rien ne s'opposait plus à mon entrée à Metz.

Le 18 octobre, nous sommes sortis de Thionville. J'avais mon fourgon bien rempli, et j'avais des vivres pour les chevaux pour huit jours car Thionville était bien approvisionné. Ce jour a été l'un des plus pénibles pour l'ambulance.

Les Prussiens avaient été prévenus de notre départ ; il y avait dans Thionville nombre d'espions au service de la Prusse ; des paysans en particulier, qui venaient tous les jours au marché de

la ville. Des uhlans nous attendaient à porté de canon de la place. Je montrai encore mon laisser-passer. Néanmoins, on fit descendre de cheval ceux d'entre nous qui étaient montés; peu à peu nous nous vîmes entourés. On nous conduisit par un trajet circulaire autour de Thionville jusqu'à Bertrange; nous avons fait ainsi sept lieues à pied, et nous étions escortés par 50 uhlans. Arrivés à Bertrange, un officier d'ordonnance du général Hartmann, vint à notre rencontre tout colère et donna ordre à l'officier de uhlans qui nous conduisait de nous rejeter à Thionville : « Si ce n'est pas de bon gré, a-t-il dit, ce sera de force. » Je réclamai en vain un entretien du général. Cependant un autre officier d'ordonnance plus calme vint me dire que de Thionville on avait tiré sur un parlementaire prussien qui amenait mon comptable; le fait était vrai; j'eus beau dire que l'ambulance ne pouvait en être responsable, on nous fit retourner sur nos pas à pied par le même chemin, sans repos, sans une minute pour manger; ceux des hommes de l'ambulance qui s'écartaient de la route y étaient ramenés à coups de plat de sabre. Chemin faisant, des régiments prussiens manœuvraient avec une sorte d'ostentation. J'ai même remarqué que des bataillons avaient changé de village pour nous faire croire, sans doute, que tout autour de Thionville il y avait de nombreuses troupes. Les Prussiens ne savent pas la peine qu'ils ont perdue ce jour-là! Revenus à Bas-Ham à neuf heures du soir (nous marchions depuis dix heures du matin), l'officier de uhlans nous remit aux mains d'un colonel d'infanterie de landwehr avec une lettre du général Hartmann, dans laquelle il était ordonné de me prendre mes papiers et de nous repousser dans Thionville; les troupes d'infanterie nous entourèrent aussitôt.

On ne me fouilla pas; je donnai le laisser-passer du baron d'Albedyll. Mais ce ne fut pas assez, on me demanda mes autres papiers; je montrai ma feuille de route et ma commission; le colonel prit les deux. Malgré mes réclamations, je ne pus garder que ma commission. Cela fait, le colonel nous intima l'ordre de partir : « Que le chef, dit-il, marche devant avec le prêtre qui portera un drapeau. » Je lui répondis que sa recommandation était inutile, et qu'en France les chefs avaient l'habitude de mar-

cher en avant. Il ajouta : « Alors marchez sur la place au milieu de la route en rang comme des soldats ; si l'on tire sur vous, et si vous retournez par ici, vous aurez notre feu. » A ce moment les soldats qui nous entouraient chargèrent les fusils. Je partis en avant avec le prêtre ; le pasteur protestant voulut se joindre à nous. Nous allâmes ainsi en avant pour tâcher de nous faire reconnaître de la place ; le reste de l'ambulance demeurait à Bas-Ham entouré de troupes, et l'on a fait relever à coups de crosse de fusil ceux de mes hommes qui ont voulu s'asseoir à terre.

Cinq hussards m'accompagnaient, ils suivaient les bas côtés de la route ; les hussards avaient avec eux un trompette. J'ai su alors que l'officier qui commandait le détachement et qui était Polonais avait pris sur lui de faire faire des appels de parlementaire. On ne les entendit pas de Thionville, parce que le vent était contraire ; mais les canonniers ayant aperçu des remparts du monde sur la route, étaient allés prévenir le commandant, le colonel Turnier, qui pensa de suite que c'était la 7e ambulance qui revenait. Nous pûmes échapper ainsi au feu des avant-postes français, et l'ambulance put nous rejoindre sans danger.

Ce voyage de onze heures et notre rentrée à Thionville rétablit notre réputation que la défiance de la garnison et de quelques esprits prévenus avaient un peu atteinte. On avait même dit dans la ville, en ne nous voyant pas revenir de suite, que nous avions fraternisé avec les Prussiens. Il a été vrai, à Thionville comme ailleurs, que dans cette malheureuse guerre notre pays a été plus fertile en soupçons qu'en idées. Une opération heureuse qui nous a permis de conserver le bras à un jeune lieutenant de vingt ans blessé dans une sortie le 17, a achevé de nous gagner l'estime de la garnison.

Le lendemain j'écrivais une lettre au général Hartmann, dans laquelle je demandais que ma feuille de route, sauvegarde de mon personnel, me fût rendue. Je disais au général que j'écrivais à son souverain pour me plaindre des traitements que l'ambulance avait subis, et que des malfaiteurs n'eussent pas été plus durement conduits que nous ne l'avions été. J'allai seul en parlemen-

taire, et je fis porter la lettre par un paysan, parce que l'on tirait de la place au moment où j'arrivai aux avant-postes des Prussiens.

Quatre jours après, je reçus une lettre du général Hartmann qui me disait que l'on avait tiré sur ses parlementaires; c'était l'excuse qu'il donnait à sa conduite à notre égard, et il me promettait en outre de me rendre ma feuille de route dès qu'il pourrait être mis en rapport avec une personne digne de sa confiance et de la mienne. Il ajoutait qu'il avait voulu envoyer mon comptable me remettre les fonds de l'ambulance au moyen d'un parlementaire et qu'il avait fait à cet égard tout ce qu'il avait pu.

Je retournai encore en parlementaire le 23 et le 25 pour demander à sortir de Thionville, et j'appris à cette époque que Metz allait bientôt être rendu.

Cependant nous étions bloqués à Thionville sans mon comptable; après vingt-six jours, j'étais arrivé à ne plus avoir dans la caisse que 250 francs, le comptable avait sur lui 10,000 francs de l'ambulance. A ce moment le manque d'exactitude de cet employé, l'embarras où il nous mettait, m'avaient décidé à me séparer de lui aussitôt qu'il m'aurait rejoint.

Le 26, je reçus du général Hartmann une lettre qui annonçait que je pouvais sortir de Thionville pour aller à Metz.

Pendant notre séjour à Thionville, nous avons été à peu près oisifs. Le 7 octobre, jour de la sortie de Metz, vers Ladonchamps, il y eut une sortie de francs-tireurs à Thionville que nous avons accompagnée. Le 9, j'ai été chercher à la Malgrange un pauvre enfant de douze ans grièvement blessé, sur lequel les Prussiens avaient tiré dans les vignes au bas de la côte de Guentrange. Le 17, une grande sortie de 1,200 hommes a eu lieu vers Bauregard, Daspich et la Malgrange; nous avons été chercher huit blessés au moment où l'on tirait les derniers coups de feu. Là encore nous avons essuyé le feu des Français qui croyaient avoir affaire à des Prussiens. Nous avons concouru ce jour-là aux soins à donner à ces blessés à l'hôpital sur la demande du chirurgien.

L'ambulance a été heureusement servie par les circonstances au point de vue économique ; la population éclairée de Thionville, très-patriotique, nous logeait, et pour ne pas leur imposer la charge de nous nourrir, nous vivions à l'hôtel. La congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, puissante dans la ville, avait fait placer nos infirmiers à l'hôpital civil où leurs dépenses furent minimes. J'eus ici une satisfaction de plus du choix de nos infirmiers. Ces religieux à Thionville comme ailleurs ont trouvé très-facilement l'hospitalité.

Le 10 octobre, prenant en considération notre peu d'occupations et surtout l'état de notre caisse, je me suis décidé à mettre tout le personnel à la demi-solde. Personne ne réclama ; le dévouement de la 7e ambulance s'est trouvé à la hauteur des circonstances.

Lorsque nous sommes sortis de Thionville, alors régulièrement assiégé, un parti dans la ville voulait nous retenir en prévision du bombardement. Le commandant de place fut obsédé, mais il résista, tout en exprimant le regret de ne pas nous conserver. Je lui avais dit que ma mission était d'aller à Metz.

Le 27 octobre nous sommes partis ; on tiraillait à Bauregard ; mais nous ne nous en sommes pas inquiétés. Les Prussiens nous attendaient encore. Un officier vint nous recevoir à Daspich ; on nous a conduits à Bettange dans le château de Gargan où tout mon personnel resta et d'où il ne *devait pas s'éloigner*. Le colonel du régiment prussien m'emmena à Ukange, me fit dîner à sa table avec ses officiers ; mais j'étais comme mon personnel prisonnier. Ces messieurs avaient la prétention de me faire causer sur Thionville. Je me hâtai alors de leur apprendre qu'un enseigne de leur régiment, qui avait été introduit à Thionville sous un déguisement par un français adjoint au maire du village de Garche, aurait été fusillé le matin même avec son complice, et que c'était M. Perrier, le pasteur de l'ambulance, qui avait été chargé du pénible devoir de le conduire au supplice. Dans le cours d'une conversation, le soir, j'ai par contre recueilli un mot frappant d'un prince capitaine de landwehr : « En voyant ce qui se passe à Metz, me disait-il, j'ai compris la République de France. »

Le lendemain j'étais libre, j'ai fait appeler toute l'ambulance et nous sommes partis pour Metz. Nous avions avec nous un aumônier de régiment séparé de son corps depuis le combat de Saint-Privat. Ce prêtre était bloqué dans Thionville d'où il avait infructueusement cherché à sortir. Il était destiné à remplacer mon aumônier catholique qui, pour des raisons religieuses, m'avait demandé à partir aussitôt que nous serions hors de Thionville.

Le soir nous étions à Metz. Là il était presque impossible de nous loger. M. l'abbé Riss a pu prendre nos infirmiers ; les chevaux ont dû être placés dans un endroit où l'on mettait les débarras du marché. Les habitants nous ont logés sur des recommandations que nous avions de Thionville. Notre nourriture et celle des chevaux ont été un problème grave à résoudre; nous avons mangé du cheval, les provisions de bouche de nos sacs ont eu là leur emploi, et nos chevaux ont mangé la paille des paillasses de blessés; mais ils avaient au moins de l'avoine que nous avions apportée de Thionville.

Je suis allé d'abord offrir les ressources que nous avions amassées à la 1re ambulance de notre Société; mais il m'a été répondu qu'elle n'avait plus que 40 convalescents qui allaient être évacués, et qu'elle n'avait besoin de rien. Je suis allé alors à l'ambulance de la ville dite du Polygone, où il y avait encore 1,800 blessés et malades ; j'y ai distribué tout ce que j'avais de bouillon conservé, un demi-sac de riz, 25 kilogrammes de café, un litre de laudanum, 300 grammes de sulfate de quinine, des couvertures, un sac de farine de graine de lin et 20 kilogrammes de sel, c'était ce qui manquait le plus. Ces provisions ont alimenté les malades cinq journées, en attendant les premiers jours de ravitaillement de la ville qui eut lieu trois jours après l'entrée des Prussiens à Metz. Deux ambulances privées de la ville ont encore reçu de nous quelques secours. M. Michel, administrateur de l'ambulance du Polygogne, nous a adressé à cet égard une lettre de remercîments.

J'ai reçu à ce moment du Comité de Bruxelles une circulaire qui

m'engageait à licencier mes infirmiers et à réduire nos dépenses. Peu après j'ai reçu une nouvelle communication qui m'annonçait qu'il n'y avait plus de fonds à Bruxelles, et que je devais licencier l'ambulance en donnant à chacune des personnes qui était avec moi la totalité de ses appointements et une indemnité de retour. Tous comptes faits, outre ce que mon comptable avait, la Société nous assurait 1,900 francs qui nous ont été remis par M. de Rohan Chabot, et 2,813 francs, reste de ce qui nous était dû et qui devait nous être remis plus tard. Je pris alors la résolution de continuer l'ambulance à nos propres frais. Je communiquai ce projet à mon personnel. Il accepta sans hésitation, personne ne demanda à partir. Chacun faisait avec le plus généreux dévouement le sacrifice de ses appointements. M. de Rohan Chabot nous confia le matériel de l'ambulance et alla porter à Bruxelles la nouvelle de notre résolution.

Mon comptable étant venu me rejoindre avec l'aide-chirurgien qui l'accompagnait, nous retrouvions 7,500 francs ; cette somme représentait nos appointements de six semaines. Je remerciai immédiatement ces deux messieurs, ne voulant pas me retrouver avec eux dans un embarras pareil à celui où ils m'avaient mis. Nous restions néanmoins 45. Ce nombre me paraissait trop élevé. Je pressai la détermination de 12 lazaristes ou frères qui m'avaient parlé de rejoindre leur communauté. Ils partirent avec un séminariste diacre, sur le point de terminer ses études ; l'aumônier catholique de l'ambulance est également parti. J'ai compté la solde et l'indemnité de retour à ceux qui s'éloignaient, et nous sommes restés 28 ; car deux aides-chirurgiens venaient d'être renvoyés par moi pour avoir cherché à entrer dans la 1re ambulance où tout le personnel médical était monté et avait un cheval nourri au frais de l'ambulance. Toutes les indemnités payées, il nous restait 6,000 francs : c'était notre solde que nous ne touchions pas ; avec cela nous pouvions aller rejoindre l'armée de la Loire.

En effet, je ne devais point rester à Metz ; les blessés et malades ne dépassaient pas le nombre de 3,000, et 400 chirurgiens militaires et 20 médecins civils étaient consignés dans la ville. Lorsque le ravitaillement et l'évacuation des blessés eut pris des

proportions rassurantes, je me disposai à partir en corps avec toute l'ambulance ; ce n'était point facile. Les Prussiens inquiets de l'attitude fière et indignée des Messins ne laissaient point circuler sans laisser-passer, et le commandant militaire prussien était difficile à aborder. Aussitôt que j'appris la nomination d'un préfet prussien, j'allai de ce côté. Ce nouveau préfet, d'origine française, tenait à honneur de passer pour bienveillant. Je lui ai dit que mon ambulance allait à Genève chercher des ravitaillements pour Metz, et il m'a donné un laisser-passer collectif pour toute l'ambulance, avec lequel je pouvais aller à Genève, même par les chemins allemands avec le parcours gratuit. Les chemins de fer ne me paraissaient pas une voie sûre ; je craignais d'être retardé par des changements de train et surtout par la malveillance des employés subalternes et des juifs allemands. Je partis avec l'ambulance à travers la Lorraine et les Vosges pour aller à Mulhouse et Bâle ; c'était encore soixante-quinze lieues à faire à pied.

Nous sommes passés étape par étape à Pont-à-Mousson, Nancy, Lunéville, Raon-l'Étape, Saint-Dié, Fraise, Kaisersberg, Rouffach et Mulhouse. Partout, en passant, nous avons reçu le meilleur accueil ; nous étions logés, nous et nos chevaux, chez les habitants qui se disputaient nos personnes et nous nourrissaient. L'excellent accueil que nous ont fait les populations patriotiques et vraiment françaises de ces villes nous ont évité d'énormes dépenses : le voyage de Metz à Bâle ne nous a pas coûté plus de 120 francs en tout. A Pont-à-Mousson, où les Prussiens avaient des malades en très-grand nombre, nous avons dû cependant coucher dans l'écurie du séminaire à côté de nos chevaux. A Raon l'Étape, nous avons fait grand'peur à deux compagnies de Badois ; ils nous prenaient pour des francs-tireurs, cet éternel effroi des Allemands ; le capitaine m'a demandé à plusieurs reprises si nous avions des armes. Mais l'empressement des habitants auprès de nous a été encore plus cruel pour eux que la crainte causée par notre arrivée. A Mulhouse, M. Dollfus s'est employé à nous faire donner le passage gratuit sur le chemin de fer pour aller à Bâle. Nous avions partout les sympathies ; on voyait bien

qui nous étions ; nous restions une nuit à peine dans chaque ville, juste le temps de prendre le repos indispensable. Nous sommes arivés à Bâle le 15 novembre. Là nous avons eu quelques difficultés ; la Suisse avait été exploitée par une foule de porteurs de brassards, qui, spéculant sur la Convention de Genève et sur la générosité du peuple suisse, se faisaient transporter en chemin de fer et nourrir dans les hôtels aux frais des villes. On nous regardait un peu mal ; mais sitôt que l'on a su que nous ne faisions que passer à Bâle et que nous marchions en corps, nous avons été bien accueillis, et plusieurs personnes de la ville s'occupèrent immédiatement de nous faire avoir quart de place au chemin de fer pour aller à Genève.

Le 16 nous sommes arrivés à Genève, où nous avons séjourné un jour pour faire nos comptes et les envoyer au Comité de Bruxelles ; car je désirais nous rattacher à la Société quand même elle ne nous enverrait plus de fonds. C'est à Genève que je touchai, chez M. Moynier, les 2,813 francs que M. Hubert Saladin nous avait fait promettre à Metz comme complément des sommes nécessaires pour liquider la 7e ambulance. Je suis allé voir le consul français qui m'a donné le passage gratuit sur le chemin de Genève à Lyon, et nous sommes partis à la première heure le 17 novembre, emportant un triste souvenir : le spectacle de 4 à 500 jeunes Français réfugiés à Genève pour échapper au service militaire. A Lyon nous séjournons trois heures, le temps de voir l'intendant de qui j'ai obtenu le passage gratuit sur le chemin de Lyon à Bourges pour le personnel et le matériel. Nous sommes arrivés à Bourges 25. J'avais pendant le voyage congédié 2 aides-chirurgiens qui n'observaient pas la discipline sévère que j'avais imposée au personnel. Un de mes infirmiers, le séminariste Paul Dubois, atteint de fièvre typhoïde, avait été confié à Genève aux soins de l'évêque Mermillod. Aussitôt guéri, ce jeune homme devait nous rejoindre à Orléans. Il l'a tenté ; mais il a eu une rechute et a dû être reconduit chez un parent à Angers où il est mort. Paul Dubois avait supporté avec entrain les fatigues et les privations du soldat ; mais son courage était au-dessus de ses forces. Il avait d'ailleurs vingt-deux ans,

et cet âge est celui où la fièvre typhoïde exerce le plus ses ravages. Je ne saurais trop accorder d'éloges à la mémoire de ce jeune homme; il avait toujours été aussi dévoué que fidèle à la discipline.

Le 19 novembre nous étions à Orléans; il y avait quatorze jours que nous avions quitté Metz. Logés chez l'habitant et bien accueillis, nous avons séjourné huit jours dans cette ville en attendant les batailles prochaines qu'annonçaient de grands mouvements de troupes. J'ai employé ce temps à faire attacher l'ambulance à un corps d'armée. J'allais à Ormes tous les jours demander des ordres au général Borel, chef d'état-major du général d'Aurelle de Paladines. En même temps, je préparai de concert avec M. Maure, conseiller à la cour d'Orléans, une ambulance dans la ville. Mes voitures ont été mises à la disposition des ambulances de la ville pour des évacuations, et je donnai quelques soins à des anciens blessés de l'affaire de Coulmiers. Le 26 novembre nous fûmes attachés au 17e corps, et je reçus l'ordre de me porter à Binas et à Châteaudun où il y avait quelques engagements, surtout du côté de Bonneval. Nous sommes partis, toujours à pied, laissant encore un des nôtres à Orléans. M. Guichard, un de mes aides-chirurgiens, qui avait beaucoup payé de sa personne à Daigny et que le voyage de Metz à Bâle avait très-fatigué, a été atteint de la fièvre typhoïde. D'Orléans il a dû ensuite aller dans sa famille prendre le repos qui lui était nécessaire.

Nous restions 11, chirurgiens, aumônier et caissier, et 13 infirmiers; nous nous sommes mis à la suite du 17e corps. Le 25 nous avons couché dans les granges à Nids, près Tournoisis; les paysans français en ce lieu comme en beaucoup d'autres de l'Orléanais et de la Touraine n'avaient ni pour l'armée ni pour nous le dévouement qu'on aurait été en droit d'attendre d'eux. De Nids nous sommes allés à Binas où devait se trouver le quartier général du 17e corps. Il était parti; nous avons couché à Binas, et nous avons été réveillés de grand matin par tout le 17e corps qui revenait de Châteaudun. Ce mouvement en arrière était exécuté, disait-on, parce que le 17e corps allait être tourné

par un corps d'armée prussien qui se dirigeait vers Cloyes. L'armée française s'est repliée sur Marchenoir et Saint-Laurent-des-Bois où l'on campa. L'ambulance suivit, et nous nous sommes installés à Cravant, le seul village où nous ayons pu placer nos chevaux. Je restai là en communication journalière avec le quartier général qui était à Saint-Laurent-des-Bois. A Cravant je soignai des malades du 17e corps ; en un seul jour j'en eus 18. Le lendemain j'évacuai les plus malades sur Beaugency et je renvoyai au camp les fatigués après un jour de repos ; le 29 le camp de Marchenoir a été levé ; le 17e corps se dirigea sur Coulmiers et Rosière pour aller, nous disait-on, à Patay ou à Faverolles. Je n'avais reçu aucune indication du quartier général. Nous nous sommes alors transportés à Huisseau où j'établis une ambulance. J'eus 10 malades au château de M. de Bisemont et aussi 31 à la maison d'école. Prévoyant une bataille, attendu que le canon se faisait entendre au loin du côté d'Orgères sur la route de Paris, je renvoyai les paresseux à leur corps et je fis évacuer sur Meung et Beaugency tout ceux qui étaient sérieusement malades.

Le 1er décembre à quatre heures du soir la cavalerie sonna le boute-selle. L'artillerie partit à Patay : nous suivîmes l'artillerie. A minuit nous étions arrêtés à Saint-Sigismond par les bagages de l'armée. Nous avons été obligés de passer la nuit dans ce village plein de troupes ; un curé nous a prêté sa cuisine où nous avons couché dans nos couvertures sur le carreau. Le 2 à sept heures du matin nous partons au bruit du canon. Après les difficultés les plus inouïes pour faire passer nos trois voitures au milieu d'une file de bagages et de voitures de vivres, nous sommes arrivés à trois heures à Patay et Terminières où le fort de la bataille avait lieu, surtout du côté d'Artenay. Au moment où nous sommes arrivés, le feu redoublait aussi du côté de Villepion, Faverolles et Loigny. Les premières voitures de blessés arrivaient, ainsi que des soldats blessés à la tête et aux bras qui avaient marcher jusqu'à nous, et que nous avons pansés. Nous avançions encore, la bataille continuait. Au milieu de bruits contradictoires, nous vîmes arriver des régiments de mobiles limousins et de ligne débandés qui

appartenaient au 16e corps et qui avaient été enfoncés. Ceci n'était point d'un bon augure. Nous avons pansé là 84 blessés dont plusieurs très-grièvement. A six heures et demie tous étaient pansés et évacués sur Orléans ou placés dans une ambulance privée ou à l'église. Impossible de trouver à manger; les villages étaient remplis d'officiers et de soldats; nous ne dînâmes pas plus ce jour-là que la veille. Je me suis alors engagé sur la route de Faverolles pour aller panser les blessés laissés sur le champ de bataille, s'il en restait encore. Par le froid qu'il faisait depuis deux jours (12 à 15 degrés au-dessous de zéro), il n'y avait pas de temps à perdre. Au milieu des bagages, le fourgon ne pouvait pas avancer; le personnel de l'ambulance était très-fatigué, nous avions fait comme l'armée plus de cent kilomètres en trois jours ; je laissai mon personnel à Patay et j'allai avec une voiture à Terminières, puis à Faverolles jusqu'aux avant-postes français. Un chirurgien de l'ambulance irlandaise qui était à Patay depuis deux jours, l'abbé A. Leroy, aumônier volontaire dans notre ambulance, et un abbé du diocèse d'Orléans, étaient avec moi à Terminières ; je demandai cinquante cacolets aux chirurgiens de l'armée qui les avaient disponibles, et nous sommes arrivés à une heure du matin à la ferme de Faverolles où il y avait 60 blessés non pansés dans des fermes sans portes ni fenêtres. Ces malheureux n'avaient pas de vivres et se couvraient de paille le mieux qu'ils pouvaient; je pansai les blessés, et les abbés distribuèrent quelque nourriture. Les blessés ont été évacués avec les cacolets sur Terminières et Patay, et j'ai emmené avec moi 10 graves blessés que je plaçai à la mairie de Patay pour y passer la nuit. Nous sommes partis à cinq heures du matin, après avoir eu une entrevue avec le général Barye, qui nous annonça que les Prussiens avançaient; ceux-ci, en effet, faisaient une marche de nuit; mais elle était destinée, nous l'avons su le lendemain, à masquer le mouvement des troupes en flanc sur Artenay et sur le 15e corps français. Le général nous annonçait en outre qu'il allait battre en retraite, et il s'y préparait.

En arrivant à Patay, je pus encore faire évacuer sur Orléans plusieurs de mes blessés que j'avais placés dans l'église et qui

ont été dirigés sur l'ambulance que nous avions préparée avec M. Maure.

Le lendemain, toute l'aile gauche de l'armée de la Loire battait en retraite ; le 17e corps et la moitié du 16e, les ambulances militaires partaient pour Coulmiers. On se battait pourtant à trois lieues de là ; c'était le 15e corps qui supportait entre Artenay et Boulay le choc de toute l'armée prussienne. L'aile droite de l'armée était séparée de l'aile gauche. Nous fûmes entraînés dans la retraite. Tout était poussé vers la route de Châteaudun à Orléans ; les habitants de Patay avaient disparu, il n'y avait pas à songer à avoir des vivres. J'ai requis alors des voitures de paysans ; j'ai attelé les chevaux de selle à des voitures abandonnées ; j'ai pu prendre 24 grands blessés et nous sommes repartis pour Huisseau près Coulmiers, Rosière et Cravant, là où le 17e corps se retirait.

De retour à Huisseau j'ai trouvé des traînards fatigués et 50 malades, quelques varioles, des bronchites et surtout des pieds gelés ou meurtris et deux fièvres typhoïdes graves. Des blessés vinrent grossir le nombre de ceux que j'avais amenés. J'installai alors dans la maison d'école et au château deux ambulances avec 45 blessés et 80 malades. La nuit, il nous arriva encore 32 malades et blessés qui nous encombrèrent. Le lendemain 4, l'armée française reculait encore, nous restions à peu près seuls avec le maire, M. de Bisemont, et le maître d'école ; aussi nous avons eu toutes les peines du monde à donner du bouillon et du pain à nos soldats. Le soir j'évacuai déjà sur Meung une partie des malades, et je ne gardai que les grands blessés. Le 5, les derniers soldats français passaient à Huisseau ; à partir de onze heures nous n'en vîmes plus : on annonçait déjà l'ennemi. Je dis alors aux malades peu gravement atteints que les Prussiens allaient venir et qu'ils pouvaient être pris ; cela réveilla les endormis et donna du courage à plus d'un : 30 malades partirent à pied, ainsi que des petits blessés. Je mis dans des voitures les malades qui ne pouvaient marcher, et je les envoyai à Beaugency. Je n'ai gardé que les plus malades et les grands blessés dont un venait d'être amputé de la jambe. J'étais décidé à attendre

au dernier moment pour les faire voyager. J'y fus contraint. A cinq heures le village était désert; les médecins de mon ambulance m'ont trouvé treize voitures sur lesquelles j'ai placé sur des paillasses 45 blessés bien enveloppés dans des couvertures, et nous sommes partis pour Beaugency; ici je dois dire que, prévoyant encore la possibilité d'être volé par les Prussiens, j'ai fait partir les quatre plus beaux chevaux de l'ambulance avec un de mes aides-chirurgiens chercher à Tours des objets de première nécessité et de l'argent s'il était possible d'en obtenir.

A six heures nous nous sommes mis en route; à neuf heures nous étions à Meung où j'achetai à l'hôtel du bouillon et du vin pour nos blessés, ce qui les réchauffa fort; cela était nécessaire, car le froid était très-vif. Nous sommes arrivés à Beaugency à dix heures et demie. La ville était encombrée de soldats français; j'ai eu toutes les peines imaginables pour placer nos blessés; il n'y avait pas une place, et la ville ayant eu quelques ambulances qui étaient restées oisives dans ses murs, on nous voyait d'un assez mauvais œil. Cependant mes 45 blessés nous relevèrent dans l'esprit des adjoints au maire; on nous offrit l'école primaire et la gendarmerie qui étaient à peu près libres et où il y avait des soldats couchés sur la paille. Les soldats donnèrent généreusement leurs places à leurs frères blessés. Vers une heure du matin les blessés étaient intallés; nous couchâmes où nous pûmes : les hôtels étaient pleins, et les habitants chez lesquels nous devions être logés avaient refusé de nous recevoir à une heure aussi avancée de la nuit.

Le lendemain 6, la mairie était pleine de soldats malades ou fatigués, qu'à la demande du maire de Beaugency, M. Delahaye, je visitai, et dont je fis partir les quatre cinquièmes par le chemin de fer à Blois; plusieurs de mes blessés, peu gravement atteints, furent évacués sur la même ville. Je restai avec 40 blessés, dont le nombre grossit de nouveaux venus. Ce jour-là on se battait à Meung; les gendarmes défendaient cette ville. Des blessés m'arrivèrent; je gardai les plus grands blessés et j'évacuai encore sur Blois les petits blessés. C'est à partir de cette époque que je commençai à alimenter nos malades par des bons de réquisition signés

par moi avec le cachet de la Société, et que le maire de Beaugency contre-signait. J'avais alors évacué la gendarmerie, et mon ambulance était tout entière à l'école primaire où j'avais soixante-quatre lits; mais j'avais dû prendre encore le théâtre de la ville, où 30 blessés et malades ont été apportés dans la soirée.

Le 7 ont eu lieu les combats de Messas, Cravant et Villorceau, qui ont jeté dans la ville 300 blessés, dont 250 m'arrivèrent et furent placés au théâtre. J'avais fait coucher les malades dans une église abandonnée, l'église Saint-Étienne, et cela m'avait fait de la place au théâtre. J'évacuai encore le soir les moins gravement blessés par le chemin de fer. J'avais 220 blessés, tant dans mes ambulances que chez des particuliers; ce jour-là les pansements et les opérations ont duré vingt heures, et tout le personnel de la 7e ambulance a été d'un dévouement exemplaire. M. l'abbé Albert Leroy allait chercher les blessés hors la ville avec un courage digne des plus grands éloges.

Le 8, on se battit à Vernon, et Beaugency a été bombardé. Le matin il vint peu de blessés; nous nous hâtions de panser les blessés de nos deux ambulances et des ambulances particulières, où nous allions en commun avec les médecins de la ville, MM. Venot et Saint-Edme, et un médecin de l'ambulance du Puy-de-Dôme, M. Garde, resté avec M. Saint-Edme pour lui prêter son concours à l'hôpital. A midi les premières bombes tombaient sur la ville : un obus vint éclater à une heure dans l'ambulance de l'école où elle coupa la cuisse et la jambe à un de mes infirmiers, M. Blanchetière, auquel je dus pratiquer immédiatement une double amputation; aucun autre blessé, médecin ou infirmier ne fut touché. Les blessés effrayés se levèrent à la hâte comme ils purent; même deux amputés sautèrent de leur lit, ce qui leur causa des hémorrhagies graves. Les malades furent descendus dans les caves le plus vite possible; car les obus éclataient de toute part dans la ville et près de l'école. Cet accident sinistre a été le seul qui ait frappé les habitants. Sur les cinq cents bombes qui ont été envoyées à Beaugency, une seule personne a été atteinte, et c'est Blanchetière qui a été la victime, car ce courageux infirmier allait mourir le lendemain. A six heures

du soir, 350 nouveaux blessés ont été conduits à Beaugency. Tout était plein de blessés; j'en eus 250 environ, et les plus graves dans l'ambulance du théâtre, et je dus aller voir les grands blessés d'une ambulance de quarante lits, à la demande de MM. Saint-Edme et Garde. Sur les huit heures, les Prussiens, maîtres de la ville, tirèrent dans l'obscurité quelques coups de feu sur mes médecins et infirmiers, qu'ils prenaient sans doute encore pour des francs-tireurs; mais je n'ai pas eu de nouveaux malheurs à déplorer. Les blessés avaient faim, ils réclamaient un pansement; des personnes charitables apportèrent, à dix heures, du vin; j'achetai dans la ville du bouillon et du pain, tout ce qu'il y avait dans les hôtels y passa. La nuit ne suffit pas aux pansements et à la recherche des blessés dans le voisinage de la ville; l'abbé Leroy et les gens du pays s'y employaient avec activité; un convoi de blessés arrivait d'heure en heure. Pendant ce temps, mes infirmiers installaient dans les caveaux du couvent des Ursulines de Beaugency les 65 blessés de l'école. Ce bâtiment était trop exposé, parce qu'il était situé dans la direction de la route d'Orléans, et que l'on disait les Français proches, ayant l'intention de bombarder Beaugency à leur tour pour chasser les Prussiens. J'avais visité les caveaux dans la journée, j'y avais fait installer des poêles pour chasser l'humidité. Mais la joie des blessés d'être sous un abri sûr ne compensait pas pour moi le danger que leur faisait courir un logis si mal aéré.

Nous étions onze dans la ville pour soigner 900 blessés : sept chirurgiens appartenant à la 7e ambulance; quatre médecins de la ville, y compris le chirurgien de l'ambulance du Puy-de-Dôme et le doyen des médecins de la ville, M. Pandelé, très-âgé, conscrit de 1812, qui, néanmoins, a fait tout ce qui était en son pouvoir. Un médecin-major des mobiles de l'Isère, M. Gaston, est venu ensuite se joindre à nous et est resté, je dois le dire, avec nous jusqu'à notre départ de Beaugency. Celui-là aussi a fait son devoir.

Le 9 il nous est encore venu 60 blessés. Les jours suivants, il nous en a été apporté, mais en moins grand nombre. C'étaient, pour la plupart, des blessés gravement atteints et qui étaient

restés sans secours dans des fermes isolées ou dans des villages où il n'y avait point de médecin. J'avais dû faire rechercher avec soin dans ces lieux les plus grands blessés, n'ayant pas le loisir de circuler pour aller les panser tous les jours.

Le 10 nous avons pris un instant pour faire les funérailles de Blanchetière, au milieu des Prussiens qui étaient en train de rançonner la ville et de réquisitionner tout. Aux frais de l'ambulance, j'ai fait faire un cercueil et payé un service à l'église. Le convoi était lugubre ; nous seuls, vingt et une personnes de l'ambulance derrière ; les habitants terrifiés n'osaient sortir de chez eux pour se joindre à nous ! Blanchetière a été ensuite placé dans les caveaux de l'église, d'où j'espérais faire transporter le cercueil chez le père de Blanchetière qui habite près de Tours, à Langeais.

J'en ai eu le regret plus tard, et j'ai fait enterrer le cercueil Pendant la nuit, en effet, on le croirait à peine, des soldats prussiens, soupçonnant peut-être une cachette, ont violé le cercueil, pour y fouiller un trésor ! trésor inutile pour des barbares, mais précieux pour nous, puisque c'étaient les restes d'un religieux sincère, qui venait de donner sa vie obscurément pour son prochain et son pays, après avoir supporté avec le plus entier dévouement toutes les fatigues et les privations d'une dure campagne. Blanchetière avait quelque chose du martyr en subissant les opérations que je lui ai pratiquées, et dont il n'espérait pas de grandes chances de succès. Le matin même du jour où il a été atteint, il avait protégé un Allemand blessé que quelques insensés de la ville voulaient tuer en voyant le bombardement, et j'avais eu même beaucoup de peine à calmer ces enragés. Blanchetière a reçu la mort des frères de celui qu'il avait mis à l'abri du danger.

Depuis ce jour, la besogne ne nous a pas manqué, et nous avons eu le bonheur de suffire à peu près. Les blessés pouvaient être pansés une fois toutes les vingt-quatre heures. Mais ce qui nous a le plus désespérés, c'était la difficulté d'alimenter à la fois 700 blessés dans une ville dont la population elle-même avait toutes les peines du monde à se nourrir. Pendant huit jours, nos blessés n'ont pas eu la nourriture réparatrice qui leur était si

nécessaire. Les Prussiens prenaient la viande et se sont emparés de tous les fours de la ville pour faire du pain à leurs soldats, et si nous n'avions pas eu dans le couvent des Ursulines un four ignoré des Prussiens, où nous avons cuit nuit et jour des farines et du blé que j'avais acheté en bloc à un gros marchand de grains, nous aurions couru le risque de mourir de faim, nos blessés et nous-mêmes, sans compter un bon nombre de pauvres de la ville. Grâces soient aussi rendues à M. Delahaye, maire de Beaugency, qui, écrasé par la tyrannie prussienne, a veillé au salut de ses administrés, et nous a trouvé des farines et de la viande dans des conditions où il eût paru que cela était impossible. Les religieuses du couvent des Ursulines ont aussi droit à la reconnaissance de nos blessés : elles nous ont ouvert leur couvent pour y placer nos blessés ; leurs celliers, pleins de bois, nous ont permis de chauffer largement les ambulances et cuire le pain. Notre Société s'associera, j'en suis sûr, à ce sentiment, quand elle saura que ces religieuses cloîtrées, vouées seulement à l'instruction, nous ont fourni de suite huit infirmières, pleines de zèle et très-capables.

Nous n'avons pas non plus été abandonnés par le comité de Tours qui nous a envoyé par M. de Varennes, accouru en hâte près de nous, un grand convoi de ravitaillement (linge, effets, biscuits, etc.). Des officiers anglais, MM. Fraser et Jervis, nous ont apporté aussi de précieuses ressources : du sucre, du café et du vin de Porto, et surtout des boudins d'extrait de viande qui ont rendu de très-grands services aux blessés. Ce qui nous manquait toujours le plus, c'était la bonne viande, car les bouchers nous passaient sans cesse les bas morceaux malgré mes remontrances énergiques. Nous avons vécu ainsi quatorze jours.

Sur ces entrefaites, mon fourgon est revenu avec un chargement de sucre, de sel et de chocolat. Il y eut aussi un convoi amené par des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul et un moine, mais il alla chez le curé de la ville qui fit une distribution aux ambulances particulières, sans doute, car je ne vis rien venir dans nos ambulances. M. Visitelli, correspondant du *Times*, nous apporta du comité de Tours des vêtements, de la charpie et des coussins en caoutchouc d'origine anglaise. Ce dernier convoi a

été l'un des plus utiles pour les grands blessés. Enfin, je reçus de M. de Flavigny 5,000 francs, les premiers fonds que nous touchions depuis Metz. D'autre part, je renvoyai à Blois mon fourgon chercher de nouvelles provisions; je profitai de l'occasion pour évacuer 16 blessés.

Il y avait à Vernon une ambulance où étaient restés deux chirurgiens militaires, qui nous ont envoyé 14 blessés atteints de fracture; puis je reçus encore des blessés de Josnes, de Tavers et de Baule, de sorte que, à mesure que les décès faisaient des vides dans l'ambulance, j'avais toujours à peu près le même nombre de blessés, 450 environ. Nous dûmes prendre aussi dans la ville une ambulance de la salle d'asile avec 20 blessés, et une ambulance de malades prussiens abandonnés pendant huit jours par les médecins allemands. Le 22 décembre, le médecin de l'ambulance du Puy-de-Dôme partit, et M. Saint-Edme me pria de prendre deux ambulances de la ville : une de 32 blessés et une de 16. J'avais dit que la 7e ambulance n'abandonnait pas ses blessés, on s'en fiait à nous, et ceux des médecins de régiment ou d'ambulance qui passaient dans la ville nous confiaient volontiers leurs blessés et partaient.

Le 8 janvier 1871 les médecins militaires de l'ambulance de Vernon sont partis, et j'ai dû aller chercher 12 grands blessés dans ce village pour les amener au couvent. Je ne voudrais pas m'arrêter à ce souvenir, mais je suis obligé de dire que les Prussiens eux-mêmes s'étaient opposés au départ de ces médecins, et que ceux-ci avaient été obligés de prendre un déguisement pour quitter le pays. Notre ambulance a dû se charger encore de moribonds que les gens de la ville avaient pris comme petits blessés, et qu'il leur était pénible de voir mourir dans leur domicile. Ces choses porteront leur enseignement. Les médecins militaires doivent-ils chercher à rejoindre leur corps sans tenir compte du grand nombre de blessés de leur régiment qu'ils ont à soigner dans une ville? Les gens qui prennent des blessés chez eux pour couvrir leurs maisons de la croix des ambulances et n'avoir point de logements militaires doivent-ils reculer devant la charge des soins à donner aux blessés? A ces deux questions je réponds

sans hésiter, non; et cette question devra être vidée par la Société.

Beaugency était une étape prussienne. Sans cesse il arrivait, pour passer une journée dans la ville, des blessés ou des malades de l'armée prussienne et des prisonniers français ramassés à Ville-Porcher, Oucques ou le Mans. Les Prussiens venaient placer des malades dans mes ambulances et me priaient de les soigner et de les nourrir pendant vingt-quatre heures, et les évacuaient ensuite sur Orléans. Nombre de prisonniers français malades ont été aussi confiés à nos soins. A cet égard, le docteur Venot nous était très-utile en les prenant au dépôt de la ville réservé aux malades. La bonne harmonie établie entre la 7e ambulance et les médecins de la ville nous avait permis de diviser ainsi les services. J'ai pris aussi la direction des ambulances particulières qui étaient une source de difficultés, car chaque habitant un peu aisé avait recueilli ou demandé à nos ambulances un ou deux petits blessés pour n'avoir pas de logements prussiens, et venait réclamer des vivres à la mairie. Je dus, à la demande du maire, faire une révision et obliger les gens de la ville à ne garder le titre d'ambulance qu'à la condition d'avoir au moins 4 blessés. Cela fut un peu difficile. Je fis réintégrer 30 blessés dans nos ambulances et il en resta 100 chez les particuliers ; c'étaient des petits blessés pour la plupart. A ce moment, des sœurs de Versailles sont venues à Beaugency, elles se sont employées à l'ambulance du théâtre, et l'une d'elle est restée avec nous jusqu'à notre arrivée à Tours, d'où je l'ai fait reconduire à Orléans vers le 3 février, après que l'armistice fut signé. Ces sœurs nous ont été très-utiles.

Les Prussiens ne tardèrent pas à remarquer le nombre considérable de convalescents français qui étaient dans la ville. Il y en avait près de 300; ils eurent des craintes, et voulurent emmener prisonniers ces soldats. A partir de ce jour tous les matins les convalescents disparurent. Ils s'habillaient en paysan et passaient la Loire à Tavers pour regagner les lignes françaises. Ces soldats partaient la nuit : je leur disais que leur départ devait être ignoré de moi. Les commandants prussiens en effet m'avaient fait visite

pour me dire que mes blessés étaient prisonniers. Ils avaient pris les noms des blessés qui étaient chez les particuliers. Plusieurs fois ils m'avaient demandé la liste nominative de mes blessés comme cela m'avait été demandé à Sedan ; mais prétextant le surcroît de nos occupations j'avais toujours répondu dans trois jours. Cela dura trois semaines. Après ce temps, un commandant prussien vint visiter mes ambulances où je n'avais plus que 310 blessés. Je lui montrai les plus graves blessures disant que tous nos malades étaient de grands blessés ; il me crut et je fus tranquille encore pendant quinze jours. Après ce temps, on m'envoya un médecin prussien avec lequel j'eus des rapports plus faciles. Le général prussien d'Orléans voulait que j'évacuasse sur cette ville nos convalescents pour qu'ils fussent conduits en Prusse aussitôt. Pour ne pas éveiller l'attention, je déclarai d'abord que je n'avais que de grands blessés, et j'envoyai à Orléans les fractures simples du bras et de la jambe avec des appareils inamovibles. Tous ces blessés devaient avoir une convalescence de six mois ; il me paraissait évident qu'on les laisserait où je les faisait conduire. Pendant ce temps, tous les blessés guéris prenaient d'un autre côté le chemin de Tavers. Je n'évacuai plus sur Blois, parce que l'ambulance du château de Blois tenait des registres où les Prussiens prenaient le nom et l'état des blessés et les surveillaient. Je n'envoyai point là de blessés. J'eus du reste la joie de ne voir partir prisonnier aucun de nos blessés français. Une exception a eu lieu. Un traînard qui était venu dans l'ambulance pour des ampoules aux pieds, un vieux soldat rappelé, a été se joindre à une colonne de prisonniers qui passait à Beaugency. J'ai eu aussi un officier supérieur des mobiles de l'Isère (un régiment qui pourtant s'était admirablement battu) qui, étant logé chez un particulier, m'est venu demander à être conduit à Orléans pour qu'il pût se constituer régulièrement prisonnier. Mais c'est là tout. Ces faits sont perdus au milieu d'une foule de braves garçons qui, boitant encore ou ayant perdu un doigt, ont voulu aller rejoindre leur régiment. Un commandant du 43e de ligne qui était dans nos ambulances couvert de quatre blessures dont une l'avait privé d'un œil, s'est déguisé en paysan et a rejoint son corps de la même manière. Je cite ce fait comme exemple,

car de tous mes blessés capables de partir il était un des moins valides. Cela rachète bien des faiblesses que j'avais vues depuis Sedan.

J'ai déjà dit que les Prussiens et leurs médecins ne négligeaient aucune occasion de servir leur pays, et que cela m'avait mis à mon aise. Je n'ai aucun regret d'avoir encouragé le départ de mes blessés pour qu'ils ne fussent pas prisonniers. J'ajoute même que l'honneur militaire me paraît sauf. Un blessé n'est prisonnier qu'autant qu'il a été inscrit par les vainqueurs sur leurs livres ou qu'il a engagé sa parole d'honneur de soldat; tant qu'il est dans nos ambulances il est neutre, et si l'ennemi ne l'arrête pas au sortir de l'ambulance, il a le droit de s'échapper; et s'il le fait, c'est à ses risques et périls, comme s'il s'échappait d'un champ de bataille.

Dès que le transport a été possible, j'ai évacué nos blessés graves à cause de la difficulté de la nourriture et du manque de paille destinée à renouveler les paillasses. Avec les décès et les évasions et cent quatorze évacuations, presque toutes sur Orléans, le nombre de nos blessés se trouva réduit à 22, dont 3 amputés en voie de guérison. J'en ai laissé 7 à l'hôpital et 15 au couvent des Ursulines, dans une infirmerie de dix-huit lits montés. C'est à la demande de la supérieure que je laissai ces blessés, dont 6 étaient destinés à mourir prochainement. Les religieuses avaient bien mérité cette sauvegarde; car il est juste de dire que deux fois j'avais été obligé d'intervenir pour empêcher les Prussiens de fouiller le couvent. L'ambulance des Ursulines avait été respectée depuis ce temps, et je tenais à ce que la sécurité de ces dames fût assurée après mon départ. Nous avons su depuis que nos espérances sur ce point ont été réalisées.

L'ambulance n'a jamais eu à se plaindre personnellement des Allemands à Beaugency. La situation où elle s'est trouvée eût inspiré la compassion aux ennemis les plus cruels. 1,200 blessés à nourrir et à soigner dans une ville qui a dû supporter trois mois les troupes françaises et allemandes, dans une ville où les Prussiens prenait tout, pain, viande, matelas et couvertures. Il y avait de quoi commander la pitié sinon le respect.

Le personnel de la 7e ambulance a été encore éprouvé. Un des sous-aides, M. Vetault, a gagné une bronchite capillaire grave; M. l'abbé Albert Leroy a gagné la variole en prodiguant ses consolations aux blessés; un infirmier a eu également la variole. Mais le personnel a bien fait son devoir; il était dur, discipliné et prêt à toute épreuve. Les malades aussitôt guéris ont repris leur service. M. Delahaye, maire de Beaugency, nous a adressé à cet égard la lettre suivante, lorsque nous sommes partis :

Nous, soussigné, G. Delahaye, maire de Beaugency, certifions que la 7e ambulance de la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer dont le personnel se compose de :

MM. *de Montfumat* et *Miard* (1), chirurgiens;
Amanieu, aide chirurgien;
Lemarchand (de Trigon), *Nancel, Vetault, Jaupitre* et *Vossenat,* sous-aides chirurgiens;
Albert Leroy, aumônier, et *Perrier,* pasteur;
E. Gerin, fourrier comptable;
Patry, Trouille, Bourgeois, Pappaz, Jodelay, Chauveau, Gonnet, Pallier, Monnier et *Lecoq,* infirmiers;
Lagny et *Montvoisin,* cochers,
est restée à Beaugency depuis le 5 décembre 1870 jusqu'à ce jour.

Nous nous faisons un devoir de déclarer bien haut que tout le personnel de cette ambulance, depuis le chef jusqu'aux cochers, s'est très-honorablement conduit pendant son séjour à Beaugency, et que chef, chirurgiens, aides chirurgiens et infirmiers y ont rendu les plus grands services par des soins habilement donnés et un dévouement sans bornes à plus de 800 blessés de nos armées.

Aussi, que M. Desprès et son ambulance veuillent bien accepter l'hommage de notre gratitude et de celle de la population de Beaugency, dont nous sommes ici l'interprète.

Nous remercions également M. Desprès, au nom de nos pauvres, du don généreux de vêtements, de linge, de draps de lit et de couvertures, qu'il a bien voulu nous faire à leur intention.

Fait à Beaugency, en mairie, le 28 janvier 1871.

Signé G. Delahaye, maire.

---

(1) Je dois une mention particulière à M. Miard; son père est mort pendant notre passage à Orléans. Parti pour Grenoble le 24 novembre, M. Miard nous a rejoints plus tard, le 14 décembre, à Beaugency, après avoir rempli ses derniers devoirs de fils : il a dû traverser les lignes prussiennes au milieu des plus sérieuses difficultés.

Je reproduis cette lettre pour que les noms de ceux qui jusqu'au bout ont fait la campagne avec le sentiment du devoir dont la lettre du maire de Beaugency donne une idée, soient connus, et pour que cela leur serve à l'avenir d'une recommandation qu'ils ont méritée. Ce personnel était le meilleur de l'ambulance avec ceux que la mort et les maladies nous ont enlevés. Blanchetière, mort des suites de ses blessures; Dubois, mort du typhus, nous ont manqué comme dix autres médecins et infirmiers atteints de la dyssenterie ou de la fièvre typhoïde, mais qui ont eu le bonheur de guérir. Je n'oublierai pas de citer encore les dix religieux qui ont supporté avec nous les fatigues de Sedan à Thionville, et qui ont dû regagner à regret leur communauté pendant notre séjour à Metz.

Nous sommes partis de Beaugency laissant au couvent où nous faisions notre cuisine et où logeait notre personnel, sauf moi-même et deux chirurgiens, une somme de 500 francs pour des menues dépenses et pour couvrir les frais de nourriture que les religieuses faisaient pour les officiers, nourriture qui était un peu meilleure que celle que nous pouvions donner aux soldats. J'ai ajouté plus tard 200 francs. J'avais su officieusement que ces dames avaient déboursé beaucoup pour nos officiers. J'ai laissé aux pauvres de Beaugency des couvertures que nous avions en abondance et des draps.

Le commandant prussien nous a donné un laisser-passer pour toute l'ambulance avec lequel je pouvais aller à Tours et de là regagner les lignes françaises. Nous sommes partis pour Tours le 29 janvier. Je pris avec nous trois blessés convalescents dont un avait sa famille à Tours; les deux autres désiraient être ramenés dans les lignes françaises. J'avais aussi avec moi le chirurgien-major des mobiles de l'Isère que je m'étais chargé de rapatrier. Nous recommençâmes les étapes à pied de Beaugency à Ménars et à Blois où nous sommes arrivés le jour où le faubourg de Vienne a été repris par les Français; là nous avons appris la capitulation de Paris au moment où nous nous réjouissions de cette petite victoire. Les Prussiens de Blois nous redoutaient malgré notre laisser-passer; ils nous empêchèrent de sortir de Blois, leurs

avant-postes prirent les armes pour s'opposer à notre départ. Enfin le 31 janvier ils nous laissèrent aller à Amboise et nous pûmes arriver à Tours où M. de Flavigny fils nous reçut. Je ne sais qui nous avait desservis près de lui et lui avait affirmé que nous étions licenciés ; l'accueil qu'il nous fit a été réservé. Les jours qui suivirent, nous avons repris la position qui nous appartenait; et tout le temps de notre séjour à Tours, nous avons trouvé près de M. de Flavigny l'appui que nous en pouvions attendre, et nous ne saurions trop nous louer des rapports que nous avons eus avec lui.

Pendant l'armistice, nous sommes restés à Tours. J'ai loué une maison, à peine achevée, pour 5 francs par jour, et des meubles pour 3 francs; nous avons fait faire la cuisine chez nous. De la sorte, dans une ville où tout était cher, nous avons pu nous loger et nous nourrir très-économiquement. Pendant cette oisiveté forcée, nous nous sommes employés, chirurgiens et voitures, à des transports de blessés et à des ravitaillements des ambulances du Mans pour le comité de Tours. Nous avons fait aussi le compte de nos journées de blessés, afin d'être remboursés de l'intendance, à raison de 1 franc par journée de blessé. Nous avions déjà commencé le travail, lorsqu'à Beaugency nous avions reçu une circulaire de M. de Flavigny.

M. de Flavigny s'est activement occupé d'obtenir promptement le remboursement. Grâce aux indications qu'il nous a données, M. Gerin, mon comptable, est allé à Bordeaux, puis à Poitiers, où, non sans difficultés, il est parvenu à toucher 9,884 francs. Cet argent obtenu, je suis allé moi-même à Beaugency, où j'ai réglé tous les bons de réquisition de l'ambulance. J'ai débattu les prix vis-à-vis des fournisseurs, prêts à se rattraper sur les Français du mal que leur avaient fait les Prussiens, sans trop insister toutefois, car la ville de Beaugency avait été assez malheureuse. Tout a été payé; j'ai même laissé une somme de 278 francs au maire pour quelques menues dépenses qui avaient été faites pour l'ambulance, et qui n'étaient pas représentées par des bons portant le cachet de la Société. La signature de la Société à Beaugency est

estimée à sa valeur : il ne reste rien derrière la 7e ambulance, pas plus à Beaugency qu'à Sedan, Thionville et Metz.

Pendant notre séjour à Tours, d'où nous devions partir si la guerre avait continué, nous avons reçu de M. de Flavigny 3,000 francs, puis 1,000 francs le jour de notre départ pour Paris. C'était notre solde sur laquelle l'ambulance a vécu pendant le mois de février, et qui a nourri le personnel et a payé les voyages à Langeais, Port-Boulet, Vendôme, le Mans et Bordeaux. A Tours, le typhus régnait sur les bestiaux ; un des chevaux de selle est mort ; une jument a été atteinte de ce mal, mais a guéri. J'avais déjà perdu un cheval, que j'ai dû laisser boiteux à l'hôpital de Lunéville, entre les mains de l'administration.

Enfin, le 3 mars, les préliminaires de paix ont été signés. Notre rôle était fini. Nous sommes partis de Tours pour Paris. Le chemin de fer ne put nous prendre, nous, nos voitures et nos chevaux, et il nous a fallu nous rendre à Chartres à pied, étape par étape, au milieu des Prussiens, qui ont encore voulu me prendre un cheval. A Chartres, nous avions fait trente-huit lieues ; le maire nous a fait avoir le parcours gratuit sur le chemin de fer, et le jeudi 8 mars nous sommes arrivés à Paris, où j'ai déposé mes pouvoirs entre les mains de M. Chenu, directeur général des ambulances.

Le lendemain, j'ai remis le matériel au Palais de l'Industrie, et j'ai rendu à l'intendance militaire une voiture, une mule et un cheval d'artillerie que j'avais ramassés sur les champs de bataille. Ce devoir accompli, ma mission était entièrement terminée. Il ne me restait plus qu'à adresser mes remercîments aux 21 hommes qui, avec le plus entier dévouement, prêts à tous les sacrifices, après avoir supporté pendant près de sept mois toutes les privations du soldat, ne se sont jamais plaints, trouvant sans doute qu'à l'heure où tant de malheurs frappaient notre patrie aucun de ses enfants ne devait ménager son bien-être et sa vie.

La Société a aujourd'hui entre ses mains 500 francs d'argent et un certain nombre de montres et objets divers recueillis sur les morts par nos infirmiers, pour être remis aux familles des blessés.

Il n'a pas tenu qu'à nous de trouver sur les morts tout ce qu'ils possédaient ; il y a eu des soldats moins blessés que les autres qui dépouillaient leurs voisins. Un de ces malheureux même a été pris en flagrant délit, et, pour faire un exemple, j'ai dû le mettre dans la prison de Beaugency. Un registre régulièrement tenu a été aussi remis à la Société ; les noms des blessés y sont inscrits avec les objets à eux appartenant, et avec le genre de leurs blessures (1). Dès ce jour donc, c'est à la Société de Paris que devront s'adresser toutes les demandes de renseignements.

---

(1) Depuis que ce rapport a été remis à M. Chenu, conseillé par le général Suzane, directeur du matériel au ministère de la guerre, j'ai dressé les listes de mes blessés par régiment et je les ai adressées au ministère de la guerre, afin de désigner les blessés qui ont été traités par la 7e ambulance. La plupart de ces blessés avaient été portés disparus dans leur régiment, et il était juste de produire des pièces qui pussent leur permettre d'obtenir le bénéfice de leur blessure.

2° PARTIE SCIENTIFIQUE.

L'intérêt scientifique chirurgical de la campagne exigerait un très-grand développement ; mais nos occupations, pansement, nourriture, comptes et voyages nous ont empêchés de recueillir des observations détaillées, que j'eusse prises moi-même si nous avions eu le temps matériel d'écrire.

La Société voudra bien se contenter de la statistique simple, comprenant le genre de blessure et la mortalité. Nous avons pu tenir, d'ailleurs, un registre où se trouve la liste nominale des blessés, et cela, toutes les ambulances volantes ont la facilité de le faire, quelles que soient leurs occupations ; c'était une nécessité absolue.

Avant de donner la statistique des blessures, il est utile d'indiquer dans quelles conditions la 7e ambulance a pris les blessés. Ici une distinction doit être faite : les ambulances de Sedan et celles de Beaugency offrent des différences considérables.

En principe, je me suis toujours attaché à soigner les blessés privés de secours ou abandonnés. Il y en a, en effet, beaucoup après toutes les batailles. En poursuivant toujours ce but, je me suis, je crois, conformé à l'esprit de la Société. J'allais toujours sur les points où il n'y avait pas de chirurgiens militaires ou d'ambulances volontaires. Je dois ajouter aussi que dans ces diverses ambulances j'ai eu pour objectif de transporter les blessés le moins possible, et que la 7e ambulance s'est établie à poste

fixe pendant un et deux mois, afin de traiter les blessés comme on le ferait dans un hôpital. Ce n'est point là le principe adopté pour les ambulances volantes, je le sais ; mais il faut considérer que nos armées, toujours battues, étaient fort difficiles à suivre ; qu'à Sedan, par exemple, toute une armée étant faite prisonnière, ce qu'il y avait de mieux était de s'établir à poste fixe, à Sedan, et de rejoindre ensuite sur d'autres points d'autres armées.

Ambulances près Sedan. — Je ne compte pas comme ambulance les 30 blessés que j'ai pansés sur le champ de bataille, ni les 90 qu'une section de mon ambulance a été recueillir au Bandal pour les conduire à Bouillon. Au point de vue chirurgical, ces chiffres sont peu importants, quoiqu'il y ait eu de graves blessés, mais les blessés étaient néanmoins transportables.

J'ai pris à Balan, faubourg de Sedan, deux granges sur la route, à l'entrée du village, et j'y ai placé 36 blessés que j'avais recueillis sur le champ de bataille, dans des hangars et des masures où ils restaient sans secours. J'ai trouvé également dans le village, dans deux granges et dans un petit appartement, 24 blessés ; puis j'ai fait construire à l'intérieur d'un clos, presque dans les champs, une baraque en volige de bois blanc. Cette baraque avait 10 mètres de long sur 6 de large, et elle était haute de 6 mètres. Elle contenait vingt-deux brancards, espacés de 40 centimètres, qui étaient élevés de terre à l'aide de traverses de bois placées de champ, et allant d'un bout à l'autre de la baraque. Il y avait deux portes à deux battants, s'ouvrant à l'est et à l'ouest dans la longueur de la baraque, de sorte que le courant d'air qu'elles établissaient ne passait pas sur les blessés. Une table, au milieu, servait à placer les objets de pansement. Les parois de ce petit bâtiment n'étaient pas toutes en bois ; en haut, des toiles de tente que j'avais fait ramasser sur le champ de bataille, fermaient sur un espace d'un mètre, à partir du toit, tout le tour de la baraque. Ces toiles pouvaient être écartées pendant les beaux jours, à l'heure du grand soleil, pour aérer davantage l'intérieur de la baraque. Le toit était couvert de toile d'emballage et d'une partie de la toile de

la tente que j'avais apportée de Paris. L'autre partie de cette tente, je dois le dire ici, a été montée, mais elle ne nous a été d'aucune utilité; j'y mettais seulement les morts de Balan, en attendant qu'on les enterrât. J'ai, en quittant Sedan, laissé au Comité ce matériel encombrant, et j'ai revendu un bon prix, à Thionville, les toiles qui nous en restaient; les brancards roulants, d'autre part, ne m'ont servi qu'une fois : les malades préféraient toujours être portés à bras.

A Balan, mes malades étaient couchés sur de la paille ou sur des paillasses. Pour quelques malades la paillasse était placée sur un brancard, pour d'autres qui le préféraient, la paillasse reposait sur un lit de paille; les malades, habillés à demi, étaient couverts de couvertures de laine et de toile de tente, et ils ne se sont pas plaints du froid, quoique les nuits de septembre ne manquassent pas de fraîcheur.

L'expérience des ambulances de Sedan n'a fait que confirmer une opinion qui s'accréditera de plus en plus, j'en suis sûr : à savoir que les paillasses valent mieux que les matelas pour les blessés. Le matelas en effet prend vite l'odeur de la suppuration, et les salles en sont réellement infectées; aussi j'ai eu soin de ne placer dans les trois chambres de Balan où il y avait des matelas que des blessés qui suppuraient peu et les quelques fiévreux que j'ai eu à traiter.

La statistique générale des 82 blessés que j'ai traités à Balan offre d'excellents résultats. Le tableau explicatif ci-joint en témoigne. J'ai eu, en effet, 10 0/0 seulement de mortalité. J'attribue cette mortalité minime à la saison et à la situation excellente des ambulances établies presque en plein champ. L'aération des granges et des baraques a été pour beaucoup dans les résultats obtenus. J'ai eu cependant des blessures graves, des plaies pénétrantes de l'articulation du genou qui ont guéri sans amputation; des fractures compliquées de la jambe qui ont été dans le même cas. Le chiffre de la mortalité des malades de la baraque a atteint des proportions plus considérables : j'ai eu 36 0/0 de morts. Mais il faut considérer que j'avais placé dans cette ambu-

lance tous les plus graves blessés de Balan. On verra plus loin la différence qu'il y a eue entre ces blessés et ceux que j'avais amenés de Daigny, et qui avaient des blessures du même genre.

CAMPAGNE DE SEDAN.

AMBULANCES A BALAN : QUATRE GRANGES, UN LOGEMENT D'UN PARTICULIER, UNE BARAQUE CONSTRUITE DANS LES CHAMPS.

Statistique des blessures et maladies.

NATURE DES BLESSURES OU DES MALADIES.	Nombre.	Morts.	Guéris.	Évacués malades.	OBSERVATIONS.
Plaie non pénétrante du crâne.	2	»	2	»	
— de la face	1	»	1	»	
— de la poitrine, pénétrante	3	1	2	»	
— de la moelle	1	»	»	1	
— du testicule	1	»	1	»	
Articulation du genou, pl. pén.	4	1	2	1	
— tibio-tarsienne .	1	»	1	»	
Plaie en cul-de-sac du tibia .	4	»	4	»	1 trépanation.
Cul-de-sac des parties molles.	3	»	3	»	
Sétons simples.	16	»	16	»	
— compliqués	15	1	14	»	1 tétanos.
Plaie du cou.	1	1	»	»	Ligature de la carotide primitive.
Fracture du bras.	4	1	3	»	
— de la cuisse	1	1	»	»	
— de la jambe	5	»	4	1	2 résections des fragments. 1 amputon de jambe.
— de la main, du pied.	4	2	2	»	1 tétanos.
Blessures légères	3	»	3	»	
Fièvres.	9	»	9	»	
Dyssenterie	4	»	4	»	
TOTAL.	82	8	71	3	

MORTALITÉ : 9.7 pour cent.

A Daigny, le 1er septembre, une ambulance prussienne était établie dans un château, dans la maison d'école et dans deux maisons de campagne. Daigny est situé dans un fond, sur le cours d'un ruisseau qui se jette dans la Meuse et alimente un moulin; le château est situé sur le ruisseau et entouré d'arbres de haute futaie. Cet emplacement était on ne peut pas plus mal choisi. J'ai pris cette ambulance et j'y ai placé 10 grands blessés que j'avais été chercher à La Moncelle; dans le nombre il y avait un capitaine d'artillerie que j'ai mené au château pour qu'il eût une chambre.

Les blessés étaient presque tous couchés sur des matelas; quelques-uns étaient couchés sur la paille, d'autres étaient placés sur des sommiers élastiques; ils étaient couverts de couvertures de soldat ou de couvertures prussiennes, c'est-à-dire de couvertures prises aux paysans des environs. Les trois autres locaux n'étaient pas mieux partagés, sauf une maison de campagne, un peu sur le coteau, exposée au soleil, où j'ai moins perdu de blessés qu'au château de Daigny. Je n'ai perdu dans cette maison que six malades sur trente-six. Là, pourtant, il y avait un amputé de la cuisse, des fractures de jambe et une plaie pénétrante de l'abdomen, où le foie avait été traversé, et qui ont bien guéri.

La mortalité générale des quatre ambulances de Daigny a été considérable; j'ai eu 37 0/0 de morts, ainsi que l'indique le tableau ci-joint où se trouve la mortalité pour chaque genre de blessure (1).

---

(1) J'ai réuni sous le titre de séton compliqué, des plaies où un os et une artère avaient été touchés, ou bien où des fusées purulentes étaient à redouter. J'ai fait un chapitre à part pour les plaies du genou qui ont été traitées sans amputation.

TABLEAU.

CAMPAGNE DE SEDAN.

AMBULANCES DU CHATEAU DE DAIGNY, DE L'ÉCOLE ET DEUX MAISONS PARTICULIERES.

Statistique des blessures et maladies.

NATURE DES BLESSURES.	Nombre.	Morts.	Guéris.	Évacués malades.	OBSERVATIONS.
Plaie pénétrante du crâne . .	1	»	»	1	
— de la poitrine.	10	4	4	2	
— de l'abdomen.	2	1	1	»	1 plaie de l'intestin. 1 guéri plaie pénétrante du foie.
Fracture du bras, de l'av.-br.	3	1	2	»	1 tétanos.
— de la jambe. . . .	8	3	4	1	1 tétanos.
— de la cuisse. . . .	13	9	»	4	1 ligature.
— de la main, du pied.	8	4	4	»	3 tétanos
Plaie pénétrante du genou. .	10	5	2	3	
— de la moelle. . . .	5	4	»	1	
— du testicule. . . .	1	»	1	»	
Sétons simples.	24	1	23	»	
— compliqués	8	2	5	1	
Plaie en cul-de-sac	2	»	2	»	
Blessures légères	4	»	4	»	
Amputation de la cuisse. . .	3	2	1	»	
— de la jambe. . .	2	2	»	»	1 double.
— du bras.	1	1	»	»	
Résection de la clavicule . .	1	»	1	»	
Ligature de la fémorale. . .	2	2	»	»	
— de la veine fémorale	1	»	1	»	
Malades.	9	1	8	»	
TOTAL.	118	42	63	13	

MORTALITÉ : 37.6 pour cent. — En comptant les 13 évacués par les Prussiens à l'ambulance de Douzy, et qui ont dû succomber, la mortalité est de 48.8 p. cent.

Plusieurs blessés de Daigny, du château et des autres ambulances ont été transportés dans la baraque de Sedan, à mesure

qu'il y avait des places; ces blessés ont donné une mortalité considérable, 55 0/0; c'est le chiffre le plus considérable que j'ai jamais eu. Il est vrai de dire que c'étaient de graves blessés; une épaule emportée, une plaie de la vessie, avec fracture du bassin, une fracture comminutive de la rotule; quelques blessés même avaient déjà les symptômes de l'infection purulente quand je les ai fait apporter à Balan.

La mortalité générale des ambulances de Daigny tient à une cause importante. Deux chirurgiens allemands seuls, pendant cinq jours, ont donné leurs soins à plus de 120 blessés; malgré six infirmiers qui les aidaient, ces chirurgiens ne pouvaient suffire. Les Allemands sont méthodiques; ils vont lentement. J'ai trouvé bien des pansements en souffrance dans les ambulances qu'ils m'ont laissées.

J'ai pratiqué à Balan et à Daigny peu d'opérations, et c'est à dessein. Je diffère sur le point entièrement d'avis avec les chirurgiens des armées; sauf les cas de mutilation des membres, je ne crois pas à l'utilité des amputations pour le bras, la jambe et le genou. Les plaies graves des os traitées par l'extraction immédiate des séquestres et un bon pansement sont moins souvent suivies de mort que les amputations.

Sur les six amputés de Sedan, quatre sont morts, deux ont guéri.

Le tableau suivant indique les opérations qui ont été pratiquées, amputations, résections, ligatures d'artères, pour des hémorrhagies consécutives : nous avons eu pour nos opérés 63.5 0/0 de mortalité.

CAMPAGNE DE SEDAN.

AMBULANCE DE LA BARAQUE. — DÉTAIL.

NATURE DES BLESSURES.	Nombre.	Morts.	Guéris.	Évacués malades.	OBSERVATIONS.
1° Malades graves de Balan.					
Plaie pénétrante de poitrine .	1	1	»	»	
— du cou	1	1	»	»	Ligature de la carotide primitive.
— du testicule	1	»	1	»	
— de l'aine.	1	»	»	1	
— de l'articulation du genou sans fracture.	2	»	2	»	
— — avec fracture.	2	1	»	1	
— en sétons compliqués. .	5	»	4	1	Hémorrhagies consécutives.
Fracture de la cuisse	3	2	1	»	
— de la jambe. . . .	4	»	4	»	
— de la main.	1	»	1	»	
— du pied.	1	1	»	»	t tétanos.
TOTAL.	22	6	13	3	

MORTALITÉ : 27.7 pour cent. — J'ai su que 2 des malades évacués ont succombé et que 1 est en voie de guérison. La mortalité réelle est donc 36.3 pour cent.

2° Malades graves amenés de Daigny.					
Plaie de l'abdomen.	1	»	1	»	Balle ayant traversé le foie.
— de la vessie.	1	1	»	»	
Épaule enlevée.	1	1	»	»	
Plaie de l'articul. du genou, sans fracture.	2	»	2	»	
— — avec fracture.	3	2	»	1	
Fracture de la cuisse	3	2	1	»	
— de la jambe. . . .	1	1	»	»	
— du bras.	3	1	2	»	
— de la clavicule. . .	1	»	1	»	
Plaie des bourses	1	»	1	»	
— en cul-de-sac du tibia.	1	1	»	»	
TOTAL.	18	9	8	1	

MORTALITÉ : 55.5 pour cent.

CAMPAGNE DE SEDAN.

AMBULANCES PRÈS SEDAN.

Tableau des opérations pratiquées à Sedan, Balan et Daigny.

NATURE DES OPÉRATIONS.	NOMBRE.	MORTS.	GUÉRIS.
Amputation de la cuisse	3	2	1
— de la jambe	3	2	1
Résection de la clavicule	1	»	1
— partielle du tibia	1	»	1
Ligature de la carotide primitive.	1	1	»
— de la veine fémorale.	1	»	1
— de la fémorale, en haut	1	1	»
— — à l'anneau de l'adducteur.	1	1	»
TOTAL.	12	7	5
MORTALITÉ : 63.5 pour cent.			

Enfin, eu égard aux complications des plaies, j'ai eu sept cas de tétanos dont six à Daigny dans les ambulances qui portaient une mauvaise odeur et dont on était obligé d'ouvrir les fenêtres pour désinfecter les chambres. Je n'ai eu à Balan que deux cas de tétanos, dont un chez un malade arrivant de Daigny. L'humidité de ce dernier pays est, à mon sens, la cause de ce surcroît de cas de tétanos.

Les infections purulentes ont été assez fréquentes du seizième au vingtième jour. Cette considération permet de comprendre comment les ambulances qui ont évacué les blessés le quinzième jour ont eu des guérisons apparentes en plus grand nombre que la 7e ambulance.

La nourriture et les évacuations des blessés offrent plusieurs points intéressants à étudier.

Lorsque l'armée française a été faite prisonnière à Sedan, il y avait dans la ville et aux alentours, le 2 septembre, 300,000 hommes et 14,000 blessés ; la ville n'était point approvisionnée, les convois de l'armée de Mac-Mahon avaient été pris à Busancy où l'avaient devancée à Montmédy. Il n'y avait rien pour personne, c'était la disette immédiate. Pour faire vivre nos blessés, j'ai dû envoyer chercher en Belgique, à Bouillon, de la viande et du pain. J'ai pu ainsi nourrir 100 blessés dans les cinq premiers jours. Nous achetions une mauvaise bière à l'auberge pour les blessés, et j'ai pu ajouter de la tisane amère, grâce à l'extrait de gentiane qui était dans nos provisions de Paris. Lorsque j'ai pris l'ambulance de Daigny, je ne pus pas faire davantage, mais je fis autant.

Le 8 septembre, l'état des choses devint meilleur, un intendant militaire français, établi au-dessous d'un intendant et d'un général prussien commandant de place, organisa des distributions régulières pour les ambulances. Nous reçûmes aussi, de toutes parts, des vivres et des secours pour nos blessés. Les Belges, les Luxembourgeois et des Anglais, que nous ne saurions trop remercier ici, nous apportaient du chocolat, des biscuits, du vin de Bordeaux et de la charpie, une des choses les plus nécessaires en campagne. Plusieurs fois nous avons dû acheter de la viande à cause des rations trop courtes que nous recevions de l'intendance ; mais c'était à regret, car cette viande, comme celle que nous mangions, était du cheval, et du cheval demi-mort de faim. Il y avait en effet autour de Sedan nombre de chevaux sans maîtres, errant sur le champ de bataille où les bouchers faisaient leurs provisions des restes des maquignons. Malgré cette nourriture, les blessés, la plupart soldats, ne se plaignaient pas. On ajoutait quelques poulets et du poisson de temps en temps à des prix élevés. Nous n'avons jamais manqué de café ; j'ai fait acheter à Sedan 50 kilogrammes de cette denrée à un industriel, et qui provenaient, hélas! des fournitures de l'armée revendues. Le café est un excellent aliment pour les blessés le matin. Nos soldats aimaient beaucoup ce premier repas, et ils le préféraient au chocolat. A partir du 15 septembre, les malades ont été relativement bien nourris.

Les évacuations des blessés ont commencé le 12 septembre. Elles étaient effectuées au moyen d'un sous-intendant français et par des voitures du train des équipages français. Les malades étaient pris dans nos ambulances et conduits à Donchery où ils étaient placés au chemin de fer pour être dispersés dans des ambulances situées sur le trajet de la voie ferrée depuis Avesnes jusqu'à Rouen et même plus loin. J'ai profité de cet arrangement pour faire évacuer de suite mes petits blessés. A partir du 16, les autorités prussiennes ayant fait savoir que j'eusse à évacuer mes petits blessés pour qu'ils fussent constitués prisonniers, je donnai ces soldats aux Belges qui venaient me demander à les prendre pour les soigner. D'un autre côté les Prussiens venaient chercher leurs blessés transportables pour les conduire à la grande ambulance de Donzy, et je ne gardai plus que les blessés graves pour qui un long trajet en voiture eût été dangereux.

Le 20 septembre, les plaies du genou sans fracture en voie de guérison, les fractures de jambe en bon état ont été évacuées, après que j'ai eu placé des appareils inamovibles. Sans entrer ici dans des détails chirurgicaux trop spéciaux, je dirai que nous n'avons pas eu recours à l'appareil plâtré formant botte, ainsi que les Allemands l'ont appliqué, même dans les premiers jours des fractures. Cet appareil serre trop ou pas assez, et il masque des désordres qu'on découvre quand il n'est plus temps de les réparer. J'ai observé des gangrènes des membres après des applications d'appareils plâtrés prématurément posés. Au contraire, j'ai appliqué vers le quinzième jour des fractures des appareils faits avec du papier et de la colle. Cet appareil que l'on peut faire partout, sèche en une demie-journée, et il peut conduire les blessés jusqu'à des destinations éloignées.

Le 27 septembre, j'ai évacué 6 blessés allemands sur une ambulance prussienne située à La Moncelle, près Daigny, et 8 soldats français ont été confiés à M. Labbée, chirurgien de la 6e ambulance. M. Labbée avait encore 40 blessés dans une ambulance ; il a bien voulu prendre mes derniers blessés. Certes, si je n'avais pu trouver la facilité de confier à une ambulance de notre Société ces blessés, je ne serais pas parti. Il me semblait que nous ne devions

pas les remettre à des ambulances étrangères. Je m'étais même offert de rester à Sedan si toutes les ambulances de la Société partaient. M. Labbée, qui est resté, a, je crois, soutenu l'honneur de notre Société, et l'on ne pourra pas dire que les ambulances de Paris ont abandonné leurs blessés aux ambulances étrangères. M. Labbée avait un grand hangar près de mes ambulances ; nos malades y ont été portés à bras sur des brancards.

A Thionville et à Metz, nous n'avons pas établi d'ambulances ; nous n'avons fait que le service des combats et le ravitaillement des blessés.

A Orléans, j'ai fait préparer une ambulance dans une fabrique, dans un endroit bien éclairé et bien aéré, pour y évacuer des blessés, et j'ai fait faire des paillasses bien garnies pour tout coucher. C'est là que j'ai envoyé plus tard mes blessés de Patay.

Ambulances à l'armée de la Loire. — La 7e ambulance a soigné des fiévreux à Cravant d'abord, à Huisseau ensuite ; là, nous avons, autant que possible, placé les malades dans des draps.

Pendant la bataille de Patay, Faverolles et Artenay, nous avons pansé 84 blessés, et ils ont été évacués immédiatement. Les provisions de mon fourgon ont largement suffi. Quant aux évacuations, elles ont été faites au moyen de voitures de paysans qui avaient hâte de s'éloigner des champs de bataille ; cette condition se rencontre toujours en pareil cas. Mais ici surtout où le service des vivres pour l'armée était fait par des voitures de paysans réquisitionnées, il y avait à notre disposition des voitures en quantité. Il y aura cependant toujours un *desideratum* pour le pansement des blessés sur un champ de bataille : c'est la difficulté de faire prendre de la nourriture aux blessés que l'on panse. On peut donner du pain et du vin, mais ce sera tout ; ce qui est le plus urgent, dans ce cas, c'est de les transporter dans une ambulance. Tel a été notre rôle à Faverolles, Villepion et Terminières, dans la nuit du 2 décembre.

De retour à Huisseau, nous avions 45 blessés et 80 malades que j'ai dû évacuer ou emmener avec moi à Beaugency, où j'ai établi de grandes ambulances à poste fixe pendant cinquante-sept jours. Durant le voyage, j'ai eu à regretter de transporter un amputé, mais cela n'a occasionné qu'un dommage de peu d'importance pour le blessé ; car il est actuellement guéri. Il a eu seulement une gangrène du moignon. Il est vrai de dire que ce blessé s'est trouvé à Beaugency dans la salle où un obus est venu éclater, et qu'il s'est levé pour échapper au danger.

Les ambulances de Beaugency étaient l'école, le théâtre ; le couvent où j'ai dû placer dans un caveau 70 blessés pendant le bombardement, d'où ceux-ci ont été transférés ensuite dans huit chambres destinées aux classes ; deux ambulances privées de la ville, dont une dans des salles de festin, situées dans des rues étroites ; une ambulance de Prussiens dans la salle d'asile, et une dans une maison bourgeoise située sur le bord de la Loire.

Le théâtre Valette est une vaste salle, au rez-de-chaussée, de 35 mètres de long sur 12 de large, élevée de 10 mètres et voûtée. A un bout de la salle il y a trois grandes fenêtres donnant sur le mail et exposées au midi ; à l'autre bout existe une scène élevée de six marches, et au-dessus, élevée de dix marches, une arrière-scène. L'entrée double existait du côté opposé aux fenêtres, de chaque côté de la scène. J'ai eu, le 7 et le 8 décembre, 210 blessés dans cette salle, et ils étaient couchés sur des paillasses, dont les toiles avaient été confectionnées avec empressement par des dames de la ville. Un poêle chauffait la salle d'une façon insuffisante ; le propriétaire du théâtre en a fait placer un second sur mes indications.

L'école de l'instituteur Janvier, qui nous a rendu, lui aussi, des services, est un bâtiment composé de deux pièces au rez-de-chaussée ayant l'exposition du levant et du couchant par de grandes fenêtres. Une grande pièce de 16 mètres carrés contenait 52 blessés sur des paillasses ; une autre, de 6 mètres carrés, celle où l'obus est entré, renfermait 14 blessés sur des lits garnis de paillasse. Ces salles étaient sans contredit ce que j'avais de mieux.

Aussi après le bombardement ai-je placé de nouveau des blessés dans cet endroit, dans la grande salle seulement, et tous les blessés ont été couchés sur des paillasses ; un poêle de fonte chauffait la salle.

Au couvent j'avais un caveau long de 24 mètres, large de 6, sans ouverture autre que des soupiraux, froid et humide, et dans lequel j'ai dû faire placer des poêles. 72 blessés ont passé cinq jours dans ce souterrain ; plusieurs en ont éprouvé les funestes effets. Dès que toute menace de bombardement eut disparu, j'ai fait remonter les malades dans les classes du couvent à côté d'une salle de vingt-quatre lits montés et d'une salle d'officiers de cinq lits. Ces classes étaient des chambres carrelées dans des cours abritées et assez mal exposées. J'en avais huit, qui contînrent jusqu'à 110 blessés ; toutes ces chambres étaient bien chauffées par un poêle, et les malades étaient couchés à terre sur des paillasses, et ils avaient tous des draps.

La salle d'asile était composée de deux chambres vastes et sombres où les Prussiens avaient placé 20 blessés sur de la paille ; ces blessés m'ont été livrés moribonds : c'étaient ceux qui n'étaient plus transportables pour les Prussiens.

L'ambulance restaurant était composée de deux salles de 7 mètres carrés : une, au premier, chauffée par une cheminée ; une, en bas, sans feu. Tous les blessés étaient couchés sur des lits montés. Cette ambulance pourtant n'a pas été celle où la mortalité a été la moindre, puisqu'il y a eu 20 morts sur 52 blessés, 40 0/0 environ. J'ai pris cette ambulance le 20 décembre.

Une autre ambulance était une boutique ; il y avait là des blessés de l'affaire de Coulmiers et de petits blessés des batailles sous Orléans, sur des lits montés.

L'ambulance située sur les bords de la Loire, instituée par les Prussiens, était une maison dont les pièces du rez-de-chaussée étaient converties en salles de blessés et de fiévreux ou de varioleux. Les malades étaient couchés sur des matelas ou des sommiers ; j'ai eu huit jours cette ambulance, jusqu'au moment où un

médecin prussien est venu s'établir à Beaugency à poste fixe pour diriger une ambulance-étape où passaient journellement des blessés allemands.

Je ne parle pas des ambulances privées de la ville de 4 ou 10 blessés ; j'y allais moi-même, ou bien j'envoyais un des chirurgiens de l'ambulance.

Des blessures de tous genres ont été observées à Beaugency. A Villepion, Faverolles et Patay, nous avions vu surtout des plaies par éclat d'obus ; nous en avons vu aussi beaucoup à Beaugency ; mais les plaies par balle cependant étaient plus nombreuses. Autour de cette ville on s'était battu de très-près, ce qui explique pourquoi une très-grande partie des blessures par balle portaient sur la face, la poitrine, les bras et les mains.

Malgré les conditions très-défavorables où nous nous sommes trouvés à Beaugency : un emplacement restreint pour 1,100 blessés environ, un hiver des plus rigoureux, une ville bombardée, l'occupation prussienne et des vivres difficiles à trouver, la mortalité n'a pas été excessive, ainsi que l'indique le tableau suivant. Nous n'avons eu que 25.8 0/0 de morts.

En étudiant ce tableau, on verra que la mortalité est extrêmement considérable, principalement pour les plaies de poitrine et pour les plaies articulaires. Le froid vif, la difficulté du chauffage sont à mon avis la cause principale de cet excès de mortalité. A Sedan la proportion des guérisons était bien plus satisfaisante. A Beaugency les blessés gagnaient presque de suite une pneumonie ou une arthrite ; à Sedan, où il faisait plus chaud, car on était au mois de septembre, ces complications étaient plus rares.

CAMPAGNE DE L'ARMÉE DE LA LOIRE.

AMBULANCES DE BEAUGENCY.

Statistique des blessures.

NATURE DES BLESSURES.	Nombre.	Morts.	Guéris.	Évacués malades.	OBSERVATIONS.
Plaie de tête, pénétrante . .	10	10	»	»	
— — non pénétrante.	19	1	18	»	
— de la face	17	»	17	»	
— du cou	1	»	1	»	
— de la moelle.	6	6	»	»	
— de l'abdomen, pénétrante	4	4	»	»	
— — non pénétrante	4	»	4	»	
— de la vessie	1	1	»	»	
— de l'urèthre	2	1	1	»	
— de l'art. du genou, pénét.	27	24	2	1	4 amputations.
— — non pénétr.	13	7	6	»	1 tétanos.
Fracture du coude	6	2	2	2	
— du bras	20	8	11	1	2 amputations.
— de la cuisse	19	16	2	1	2 pieds gelés.
— de la jambe	33	13	20	»	1 tétanos.
— du pied	20	4	16	»	
Plaie d'artère	3	3	»	»	Hémorrhagies consécutives.
— du rectum.	4	3	1	»	
Fracture de la mâchoire inf.	4	3	1	»	
— du pubis	1	1	»	»	
Plaie du scrotum.	3	1	2	»	
— par obus (broiement) . .	10	10	»	»	7 amputations.
— en sétons simples. . . .	168	13	155	»	1 ligatre. 1 tétanos.
— — compliqués . .	20	4	16	»	
Sétons par obus	29	2	27	»	1 ligature.
Plaie simple par obus. . . .	35	1	34	»	1 tétanos.
— en cul-de-sac	50	8	42	»	3 balles restées.
— — des os . .	4	3	1	»	1 trépanation (tétos).
— contuse avec fractures, doigts et orteils. . . .	61	1	60	»	1 tétanos.
Coup de sabre.	2	»	2	»	
Brûlure et contusion	19	»	19	»	
Blessures légères (1)	27	»	27	»	
Plaie de poitrine pénétrante.	19	16	3	»	
— — non pénétrante.	12	1	11	»	
TOTAL.	673	167	501	5	

(1) Je ne compte pas ici cent et quelques blessures légères des soldats logés chez les particuliers.

MORTALITÉ : 25.8 pour cent.

CAMPAGNE DE L'ARMÉE DE LA LOIRE.

AMBULANCES DE BEAUGENCY.

Statistique des maladies.

NATURE DES MALADIES.	Nombre.	Morts.	Guéris.	Évacués malades.	OBSERVATIONS.
Fièvres	32	2	20	10	
Dyssenterie	25	2	16	7	
Typhus	1	»	1	»	
Bronchites et pneumonies	10	»	10	»	
Rhumatismes	19	»	19	»	
Paralysie	1	»	1	»	
Pieds gelés	5	»	5	»	4 blessés avaient aussi les pieds gelés.
Phlegmons	5	»	5	»	
TOTAL	98	4	77	17	

MORTALITÉ. — Il n'y a pas à établir de mortalité; 17 des malades atteints d'un mal susceptible de les faire mourir ont été évacués sur Blois par le chemin de fer.

Les fractures de cuisse avec esquilles ont toutes été suivies de mort. 16 morts sur 16 fractures du corps du fémur avec esquilles. 2 blessés dont les fractures étaient simples ont bien guéri.

Les amputations qui ont été pratiquées à Beaugency sont peu nombreuses ; je ne les ai faites que pour des cas très-graves : tels que membres emportés par un obus, fracture comminutive du membre inférieur au niveau d'une articulation, gangrène d'un membre ou congélation complète des pieds. Ceci explique la mortalité considérable, surtout si l'on tient compte de ce que des amputations ont été faites tardivement sur des blessés amenés à l'ambulance cinq jours après leur blessure. 3 amputés aussi se sont levés seuls le jour du bombardement; ils ont été transportés dans les caveaux du couvent ; 2 ont eu leur plaie désunie et ont eu des hémorrhagies, et ce n'est point là une condition de succès des amputations. Sur 23 amputés, 3 seulement sont guéris ;

sur 3 résections du coude, 2 sont en voie de guérison actuellement; j'ai eu de leurs nouvelles. Je ne compte pas comme grandes opérations des extractions d'esquilles et des résections de fragments osseux, pour des fractures comminutives de jambe qui ont guéri sans amputation. Une remarque importante doit être faite à propos des opérations : plusieurs amputés allaient bien le vingtième jour; ils ont été atteints d'infection purulente après ce temps; cela tient, je pense, à ce que ces blessés n'étaient point suffisamment bien nourris.

Voici le tableau des opérations :

CAMPAGNE DE L'ARMÉE DE LA LOIRE.

AMBULANCES A VERNON ET DANS LA VILLE DE BEAUGENCY ET LE VILLAGE DE HUISSEAU.

Tableau des opérations pratiquées à Beaugency, Vernon et Huisseau.

NATURE DES BLESSURES.	NOMBRE.	MORTS.	GUÉRIS.	OBSERVATIONS.
Amputation de la cuisse. . .	9	9	»	
— de la jambe. . .	7	6	1	
Désarticulation du pied . . .	3	1	2	
Amputation double	2	2	»	1 cuisse et jambe. 1 deux jambes.
Désarticulation de l'épaule .	1	1	»	Gangrène de l'épaule et du dos.
Amputation du bras	1	1	»	Malade était tuberculeux.
Résection du coude.	4	2	2	
Ligature de la carotide primitive.	1	1	»	Hémorrhagie par le bout supérieur (carotide interne).
— de la fémorale à l'anneau du 3e adducteur . . .	1	1	»	
— de la tibiale postérieure.	1	1	»	
TOTAL	30	25	5	

MORTALITÉ : 82.7 pour cent.

La saison a été dure pour les blessés. Il faisait froid, le bois ne manquait pas, mais il en fallait beaucoup, et nous avions des températures de 4 à 12 degrés au-dessous de zéro. Cela a été un très-grand mal pour nos blessés. Ceux qui m'ont été amenés de Baule, de Josnes, de Villorceau et de Vernon nous sont arrivés avec des pieds gelés ou des pneumonies. Le froid sec néanmoins n'a pas eu un aussi mauvais effet que le froid humide à Sedan. Pour un nombre quatre fois plus grand de blessés à Beaugency, j'ai eu moins de cas de tétanos qu'à Sedan, où j'en avais observé huit cas. J'ai même vu à Beaugency deux blessés qui, ayant eu le trismus deux jours, ont guéri sans que le tétanos se confirmât.

Nous avons toujours pu donner du pain de bonne qualité à nos blessés, mais la ration était courte ; il en a été de même de la viande, nous avions juste de quoi faire le bouilli et la soupe à nos soldats. Plus tard nous avons pu leur donner un peu de rôti. C'est la nourriture qui a le plus manqué à nos malades, car l'humanité nous commandait de diminuer les portions de pain et de viande des blessés de mes ambulances pour donner un peu aux autres. Mais à la longue le maire a pu obtenir des Prussiens qu'un four fût réservé pour les pauvres et les blessés de l'hôpital, et j'ai dû prendre de force dans une boulangerie, militairement occupée par les Allemands, une pelle, un fourgon et un moule à pain pour le service du four qui était laissé à la ville. Malgré les instances du maire dont le dévouement ne s'est jamais démenti, les boulangeries de la ville n'ont été à peu près libres que le 18 décembre et du 7 au 18; pendant une période de onze jours, on peut dire que les blessés n'ont pas eu une nourriture telle qu'il la leur aurait fallu.

Le vin que nous pouvions avoir était du vin de Beaugency de l'année, c'est-à-dire du petit vin. Tout ce que j'ai pu faire, ce fut d'acheter à Blois du vin de Mâcon ordinaire qui a coûté très-cher. La provision de vin de Porto apporté par les Anglais avait été vite utilisée, quoiqu'il ne fût donné que par verre à nos blessés.

Cette nourriture qui suffisait aux blessés, juste assez pour qu'ils ne mourussent pas de faim, était une terrible épreuve pour

des hommes soumis depuis dix jours à des marches forcées, à des fatigues corporelles excessives, pour des combats journaliers. Plusieurs soldats, même légèrement blessés, sont morts de froid deux heures après avoir été apportés dans l'ambulance. Un lieutenant de chasseurs à qui j'ai pratiqué l'amputation de la cuisse pour une fracture comminutive du genou, était épuisé par la fatigue et le froid ; il ne s'est point réchauffé.

Puissent ces lignes parvenir jusqu'à ceux qui se chargent de diriger les hommes sur les champs de bataille! Si la Convention de Genève n'est pas un vain mot, il faut que l'on sache laisser vivre les blessés, dussent des soldats prussiens valides manger un peu moins quelques jours ! Que les intendants militaires et surtout les colonels de nos régiments français sachent faire nourrir leurs soldats, afin que le jour où ceux-ci tombent sur un champ de bataille, ils ne soient pas plus compromis, par le froid et les privations qu'ils ont subis, que par leurs blessures.

Les voitures de l'ambulance, les chevaux de selle attelés à des voitures de paysans ont suffi aux évacuations. Les blessés étaient couchés sur de la paille dans les voitures et bien couverts ; je n'ai pas eu d'accident à regretter : aucune hémorrhagie, aucun décès en route. Je dois dire que je n'ai fait aucune évacuation de blessés un peu gravement atteints avant le vingt-deuxième jour.

Au moment des évacuations, il nous a manqué quelque chose dont le fourgon des ambulances à l'avenir devra être pourvu : je veux parler de la chaussure; des chaussons ou des espadrilles eussent été très-utiles. Beaucoup de blessés en effet arrivent dans les ambulances sans chaussures, et lorsqu'ils sont évacuables, ils s'en vont pieds nus, à moins qu'on ne puisse leur acheter des sabots ou trouver dans les dépouilles des morts des chaussures qui leur aillent.

De tout ce que la 7e ambulance a vu et fait, plusieurs conclusions peuvent être tirées au point de vue scientifique.

Notre Société ayant pour but principal de suppléer la chirurgie d'armée, soit en se chargeant de blessés que les règlements

militaires obligent à abandonner ou à évacuer, soit en s'occupant des blessés qui n'ont pu être pansés le jour de bataille, *l'évacuation prématurée des blessés est une mauvaise chose, et plutôt que de laisser évacuer les blessés des ambulances militaires, il est préférable que nos ambulances se chargent de traiter les blessés sur place ou à de petites distances.*

Les locaux qu'on trouve près des lieux des combats, granges, maisons d'école, grands locaux : tels que salles de festins ou de concerts, pourvu qu'ils soient bien aérés, sont de bonnes ambulances, toujours supérieures aux tentes; les baraques en bois valent mieux que les tentes.

Le traitement des plaies graves, autres que les mutilations, au moyen des résections partielles, est de beaucoup préférable aux amputations, parce qu'il offre moins de mortalité, pourvu qu'on puisse donner pendant un assez long temps aux blessés les soins nécessaires, c'est-à-dire un pansement journalier et une nourriture réparatrice.

A défaut d'avoir en nombre des matelas de varech, le coucher sur des paillasses dont on peut renouveler la paille est bien plus avantageux que le matelas de laine, attendu que l'on trouve partout de la paille et que la laine garde longtemps les mauvaises odeurs.

3e PARTIE FINANCIÈRE.

Sans compter les indemnités d'entrée en campagne, sans compter le coût du matériel de la 7e ambulance dont la Société a par devers elle le compte, cette ambulance a reçu pendant la campagne, du 25 août 1870 au 10 mars 1871 :

Sommes remises par la Société ou par ses délégations.	48,425 fr.	»
Complément de solde payé au retour, à Paris .	10,400	»
Dons en argent faits à la 7e ambulance	415	»
Total.	59,240 fr.	»

Elle a dépensé :

Dépenses pendant la campagne (les dépenses sont justifiées par le livre de caisse de M. E. Gerin, comptable, avec les factures à l'appui, remis à la Société le 11 mars 1871	48,703 fr.	»
Complément de solde payé aux médecins et infirmiers	10,400	»
Total.	59,103 fr.	»

Recettes	59,240 fr.	»
Dépenses	59,103	»
Remis à la caisse de Paris .	137 fr.	»

La Société a reçu de nous un reliquat de 84 francs sur le prix des journées de blessés de la 7e ambulance en décembre, remboursé par l'intendance ; la Société doit toucher net, en outre de nos journées de blessés en 1871, 4,727 francs, soit 4,811 francs à déduire des sommes que la Société a dépensées pour notre ambulance ; alors nous n'aurons coûté à la Société que la différence de 4,811 à 59,240 diminué des 137 francs remis par mon comptable à la caisse, c'est-à-dire 54,492 francs.

Cette somme aura été employée à donner des soins à 1,220 blessés, dont 1,037 ont séjourné en moyenne dix-sept jours dans nos ambulances et ont produit 17,900 journées de blessé (je ne compte pas ici 609 journées de blessés prussiens, parce que je n'ai pu établir le nombre de journées précis pendant lesquelles nous les avons nourris). Nous avons dû, sur cette somme, faire vivre une moyenne de 30 personnes de l'ambulance et 6 chevaux pendant cent quatre-vingt-seize jours.

Pour instruire la Société sur les finances de la 7e ambulance, j'ai cru devoir diviser les dépenses en six exercices :

1° La campagne de Sedan, où j'ai monté pendant vingt-sept jours des ambulances fixes ;

2° Le blocus de Thionville où nous n'avons fait que le service des combats livrés autour de la place ;

3° Le séjour de Metz, le départ pour l'armée de la Loire et le service des champs de bataille, Cravant, Huisseau et Faverolles, Patay ;

4° Le séjour à Beaugency, où j'ai établi une ambulance fixe pendant cinquante-sept jours au milieu des combats de Meung, Vernon, Villorceau et Beaugency ;

5° L'état de liquidation de tous les bons de la 7e ambulance à Cravant, Huisseau et Beaugency ;

6° Le séjour à Tours en attendant la fin de l'armistice, séjour employé à des transports de blessés.

1° CAMPAGNE DE SEDAN

(Du 25 août au 30 septembre).

Dépenses journalières par service, pour 61 médecins et infirmiers, 6 chevaux, 222 blessés, 3,349 journées de blessés.

Solde des médecins et infirmiers	8,042 fr.	»
(Indemnités de retour aux malades et renvoyés, soit par homme et par jour, 3 fr. 76.)		
Nourriture des médecins, infirmiers et malades (1)	4,362	»
(Soit par journée de médecin et infirmier, 2 fr. 04.)		
Logement du personnel	50	»
(Soit par homme et par jour, 0 fr. 02.)		
Frais de bureau, y compris ceux de Paris.	501	55
Voyages.	412	»
(Soit par jour, 0 fr. 19.)		
Matériel (2)	646	»
Médicaments et divers pour les blessés (3).	1,300	»
(Soit par journée de malade, 0 fr. 40.)		
Chevaux, nourriture et entretien	814	35
(Soit par cheval et par jour, 3 fr. 87.)		
TOTAL des dépenses.	16,127 fr.	90

(Coût total de la journée de l'ambulance, 509 fr. 43.)

2° BLOCUS DE THIONVILLE

(Du 1er au 27 octobre).

Dépenses journalières par service, pour 42 médecins et infirmiers. 6 chevaux.

Solde	2,152 fr.	»
(Soit par homme et par jour, 1 fr. 83.)		
Logement et nourriture (4)	2,676	»
(Soit par homme et par jour, 2 fr. 34.)		
Frais de bureau	2	30
Matériel	25	80
Médicaments (5)	29	60
Divers.	10	94
Chevaux et voitures.	438	»
(Soit par cheval et par jour, 2 fr. 60.)		
TOTAL des dépenses.	5,334 fr.	64

(Coût total de la journée de l'ambulance, 190 fr. 58.)

---

(1) Les malades recevaient des vivres de l'intendance sans que nous eussions besoin de faire de bons.

(2) Un cheval et une voiture bâchée ont été achetés 525 francs.

(3) Une baraque, système américain, a été construite au prix de 494 francs.

(4) Les médecins ont dû vivre à l'hôtel; mais plusieurs d'entre nous étaient logés chez l'habitant. Les infirmiers étaient logés à l'hôpital, où ils préparaient leur nourriture.

(5) A Thionville, nous n'avons fait que le service des combats; nous allions chercher les blessés et nous allions les conduire à l'hôpital.

3° METZ (1), ORLÉANS (2), CRAVANT (3), FAVEROLLES, PATAY (4) HUISSEAU (5)

(Du 27 octobre au 5 décembre).

Dépenses journalières par service, pour 30 médecins et infirmiers, 6 chevaux, 45 blessés.

Solde, indemnités de retour aux malades et aux renvoyés. (Soit par homme et par jour, 4 fr. 96.)	5,662 fr.	»
Logement et nourriture des médecins, infirmiers et blessés. (Soit par homme et par jour, 1 fr. 60.)	1,830	»
Frais de bureau	20	»
Voyages. (Soit par homme et par jour, 0 fr. 49.)	566	15
Matériel	15	»
Divers pour blessés	5	50
Chevaux et voiture (Soit par cheval et par jour, 1 fr. 87.)	419	54
TOTAL des dépenses	8,518 fr.	29

(Coût de la journée de l'ambulance, 224 fr. 22.)

4° BEAUGENCY, MEUNG, VERNON ET VILLORCEAU

(Du 5 décembre 1870 au 28 janvier 1871.)

Dépenses journalières par service, pour 24 médecins et infirmiers, 6 chevaux, 815 blessés inscrits, 11,611 journées de blessés français.

Solde et rappel de solde (Soit par homme et par jour, 4 fr. 18.)	5,195 fr.	23
Nourriture et logement du personnel et des blessés. (Soit par homme et par jour, 1 fr. 40.)	1,819	45
Matériel	246	90
Chevaux. (Soit par cheval et par jour (6), 1 fr. 04.)	330	75
Médicaments, vin, sucre et chocolat pour les blessés. (Soit par journée de blessé (7), 0 fr. 16.)	2,462	75
TOTAL des dépenses	10,055 fr.	08

(Coût moyen de la journée de l'ambulance, 189 fr. 70.)

---

(1) Secours en nature pour les blessés de l'ambulance du Polygone, 1,800 environ.

(2) A Orléans, nous n'avons fait que des transports de blessés.

(3) 16 malades ont été nourris et traités.

(4) 84 blessés pansés sur le champ de bataille et évacués sur Orléans.

(5) 140 blessés et malades ont reçu la nourriture et les soins le 3 et le 4 décembre. Cette nourriture est comptée avec celle de l'ambulance.

(6) Il a été payé en bons de réquisition 45 francs d'avoine et 50 francs de paille, ce qui fait que la journée réelle d'un cheval a coûté 1 fr. 30.

(7) Les malades ont été nourris et chauffés par bons de réquisition. (*Voir* la feuille de liquidation de nos bons de réquisition.)

5° LIQUIDAT

de tous les bons de réquisition de la 7e Ambul

ALLOCATION DE L'INTENDANCE MILITAIRE pour journées de malades français traités dans les ambulances de la SOCIÉTÉ INTERNATIONALE.		NOMBRE des BONS.	NATURE DES BONS.
SOMMES DUES.	SOMMES PAYÉES.		
4,727 fr.	9,884 fr.		
		28	Bois de chêne et fagots pour chauffage
			Fagots et bois pour chauffer le four. .
		7	38 sacs de farine mêlée, réglés, après d sion, sur le pied de 22 sacs à 75 ki
		3	Pain . . . . .
		37	Épicerie. . . . .
		52	Viande de boucherie. . . . .
		17	Vin . . . . .
		5	Paille . . . . .
		2	Cendre de bois pour blanchissage. . .
		1	Pommes de terre . . . . .
		3	Avoine et son. . . . .
		1	Sciage de bois. . . . .
		»	Aux religieuses Ursulines de Beaugency excédant de dépenses pour la nou d'officiers blessés. . . . .
		»	Au maire de Beaugency, pour couvrir le non rentrés, s'il y en a . . . . .
			(SOLDE de tout compte des bons de la 7e amb à Cravant, Huisseau et Beaugency.)
4,727 fr.	9,884 fr.	156	

BALANCE : Allocation de l'Intendance pour jou
Solde des bons ci-dessus. . . .

(1) Cette somme devra être touchée dans les premier
Elle sera comprise dans une allocation de 4,727 fr

TÉGRALE

ernationale à Cravant, Huisseau et Beaugency.

QUANTITÉS.	SOMMES DUES.	SOMMES PAYÉES	
		SUR LA CAISSE de l'ambulance.	SUR LES SOMMES reçues de l'Intendance.
10 cordes. 37 rottées. 300 cotrets. 900 cotrets. 100 rottées.	1,829 fr. »	325 fr. »	1,504 fr. »
3,465 kilog.	1,650 »	. . . . .	1,650 »
130 kilog.	104 »	. . . . .	104 »
»	895 »	. . . . .	895 »
4,380 kilog.	4,263 »	. . . . .	4,263 »
2,537 litres.	401 50	. . . . .	401 50
660 bottes.	380 »	. . . . .	380 »
10 décalitres.	70 »	. . . . .	70 »
9 décalitres.	9 »	. . . . .	9 »
»	25 »	. . . . .	25 »
. . . . .	20 »	. . . . .	20 »
. . . . .	. . . . .	. . . . .	200 »
. . . . .	. . . . .	. . . . .	278 50
		325 fr. »	9,800 fr. »
	9,646 fr. 50	TOTAL GÉNÉRAL. . . .	10,125 fr. »

ulades français . . . . . 14,611 fr.
. 10,125

RESTE en avoir. . . . . 4,486 fr. (1)

(1) sur la présentation de nos feuilles à l'Intendance.
cir.

6° TOURS (ARMISTICE). — RENTRÉE A PARIS

(Du 28 janvier au 8 mars 1871).

Dépenses journalières par service, pour 21 médecins et infirmiers, 6 chevaux.

Solde (1)	1,950 fr.	»
(Soit par homme et par jour, 2 francs.)		
Nourriture	2,229	»
(Soit par homme et par jour (2), 3 fr. 01.)		
Logement	270	»
(Soit par homme et par jour, 0 fr. 37.)		
Voyages	18	»
Transports de blessés pour la délégation de Tours et voyages pour la Société	616	»
Chevaux	581	»
(Soit par cheval et par jour, 2 fr. 52.)		
TOTAL des dépenses	5,664 fr.	»

(Coût moyen de la journée de l'ambulance, 145 francs.)

Pendant le premier exercice à Sedan, nous étions un personnel nombreux : 60 personnes et 6 chevaux. Les dépenses moyennes de nourriture des hommes et des chevaux ont été plus élevées que dans les autres exercices, où nous avions cependant plus de blessés. La dépense totale par journée est plus élevée que la dépense par journée de tous les autres exercices, et en comparant la dépense au nombre des personnes constituant l'ambulance, on voit que pour une personne de l'ambulance complète à Sedan nous dépensions 8 fr. 70 c., tandis que pour l'ambulance réduite la dépense pour une personne était de 4 fr. 40 c. dans les autres exercices. D'un autre côté, en divisant la dépense totale faite à Sedan par le nombre de journées de nos blessés, on voit que la journée de blessé a coûté à la Société 4 fr. 40 c., tandis qu'à Beaugency, où nous n'étions que 22 dans l'ambulance, réduite depuis Metz, nos blessés nous ont coûté par jour 0 fr. 76 c.

(1) Sans compter la solde arriérée due, 2,704 francs, ce qui donne pour la journée de solde 5 fr. 72, et pour coût total de la journée de l'ambulance 212 francs.

(2) Nous vivions dans la ville de Tours, occupée par l'ennemi, où la vie était très-chère.

seulement. Il ressort clairement de ces chiffres que les ambulances créées à Paris étaient au départ trop considérables, et qu'un personnel restreint peut faire plus ou moins de frais. Il n'y a pas ici à faire intervenir nos bons de réquisitions à l'aide desquels nous avons nourri nos blessés à Beaugency, car à Balan nous avons reçu presque de suite de l'intendance établie à Sedan la nourriture pour nos blessés. Certes, il n'a pas tenu qu'à nous de faire plus d'économies qu'il n'en a été fait ; car à Balan et à Daigny nous avons mangé du cheval pendant dix-sept jours, et nous avons couché sur la paille dans des maisons désertes.

Pendant le deuxième exercice, nous étions bloqués dans une ville assiégée où la nourriture n'était pas rare. Là nous avons été entraînés à des dépenses. Bien que nous fussions logés chez l'habitant, qui nous avait chaleureusement accueillis, nous avons dû nous nourrir à l'hôtel. Dans cette ville, nos chevaux nous ont coûté cher. Nos blessés ne nous ont rien coûté : ils étaient transportés par nous dans les hôpitaux civils et militaires, où ils étaient nourris et traités.

Le troisième exercice a été un des plus favorables. Toujours en chemin dans les campagnes, bien reçus par les populations patriotiques des villes, empressées à nous être utiles, la vie des hommes et des chevaux nous est revenue à un bas prix ; seuls les paysans de l'Orléanais et de la Touraine nous ont vendu le plus cher possible tout ce dont nous avions besoin.

Le quatrième exercice est le plus brillant. En effet, nous avons dépensé à Beaugency en cinquante-six jours moins que partout ailleurs en un mois, et c'est en ce lieu que nous avons eu le plus de blessés. C'était l'hiver, et le pays était sinon ruiné, du moins épuisé ; il y avait des difficultés de toutes sortes. Mais nous avions une assez longue expérience des économies et surtout nous ne mangions pas dans les hôtels. Nos cochers allaient chercher dans les villages éloignés de la nourriture pour les chevaux, et ceux-ci ont relativement peu coûté à l'ambulance : 1 fr. 05 c. par jour ; c'était un bon marché inespéré.

Dans le cinquième exercice, j'ai fait représenter *la liquidation intégrale des bons de réquisition* de l'ambulance; on verra là ce qu'il a fallu de denrées de première nécessité et les difficultés qu'il y a à nourrir des blessés dans une ville déjà réquisitionnée nombre de fois par les Français et les Prussiens. Le bois de chauffage aussi a été une de nos grosses dépenses, et c'est ce qui nous a coûté le plus cher. Nous avons couvert tous nos bons de réquisition avec une somme accordée par l'intendance, représentant 1 franc par journée de blessé traité dans la 7e ambulance. J'ai payé 9,800 francs de bons, en comprenant 278 fr. 50 c. à la mairie de Beaugency pour des menues dépenses qui n'étaient pas représentées par des bons, et 200 francs pour les religieuses du couvent des Urselines, qui avaient fait des dépenses pour nos blessés. J'ai dû prendre, en outre, sur la caisse de l'ambulance, 325 francs pour payer un bon de bois de chauffage, dernier bon à liquider.

Le quatrième et le cinquième exercice sont pleins d'enseignements qui, je le pense, seront utiles pour établir les moyens que peuvent employer les ambulances futures afin de résoudre le problème des économies en campagne. Le bon de réquisition vaut mieux que l'achat direct, mais à une condition : la surveillance active des fournitures. J'étais à cet égard très-habilement secondé par un de mes infirmiers, M. Trouille. Il est aussi une chose à dire : beaucoup de denrées sont venues au-devant de nos bons de réquisition; la crainte du pillage, familier aux armées victorieuses, et aux Allemands en particulier, l'espoir d'être payé par nous amenaient dans nos ambulances des fournisseurs et des denrées. Cela a été fort heureux, et il faut que l'on sache qu'il en sera toujours ainsi pour le peuple qui subit la guerre chez lui.

Le sixième et dernier exercice est notre séjour à Tours pendant l'armistice. Là encore nous avons pu vivre économiquement dans une grande ville où la vie était très-chère, en nous établissant en famille dans un coin de Tours. Les chevaux ont été coûteux; j'aurais pu les vendre, il est vrai; mais comme j'avais l'espoir de continuer la campagne, je ne pouvais songer à me défaire du matériel, et j'avais d'ailleurs la certitude qu'à Paris la Société vendrait son matériel mieux que je ne l'aurais pu faire.

Voici le résumé général des dépenses de la 7e ambulance, avec le coût moyen de la journée des chirurgiens et infirmiers, le coût moyen d'une journée de l'ambulance et le coût moyen d'une journée de blessé.

DÉPENSES DE LA 7e AMBULANCE

RÉCAPITULATION

30 médecins et infirmiers, en moyenne, 6 chevaux.
17,960 journées de blessés inscrites, 196 j. de campagne.

Solde des médecins et infirmiers (sans compter le complément de solde accordé à Paris au retour)	25,714 fr.	70
(Moyenne par homme et par jour : 5 fr. 90.)		
Nourriture et logement.	13,238	23
(Par homme et par jour : 2 fr. 15.)		
Dépenses spéciales pour les blessés	4,473	85
(Par journée de blessé : 0 fr. 11 c.)		
Matériel et divers	1,696	39
(Par homme et par jour : 0 fr. 28 c.)		
Chevaux	2,584	26
(Par cheval et par jour : 2 fr. 18 c.)		
Voyages de l'ambulance	996	15
(Par homme et par jour : 0 fr. 14 c.)		
Total des dépenses.	48,703 fr.	58

(Coût moyen de la journée de l'ambulance. . 248 fr. »)
(Coût moyen de la journée de blessé 2 68)

En arrivant à Paris, la Société a remboursé au personnel de la 7e ambulance le complément de la solde qui, uni à la demi-solde que j'avais payée à tout le personnel, reconstituait la solde établie pour les chirurgiens et infirmiers au moment de notre engagement dans la Société. Cette mesure n'a pas été inopportune, car je dois dire que si nous avons réalisé des économies importantes, cela tient à ce que nous avons pris non-seulement sur la demi-solde du personnel, mais encore sur nos propres fonds pour couvrir les dépenses des médecins et infirmiers, au lieu de puiser à la caisse sur les fonds généraux de l'ambulance. En comptant ce complément de solde 10,400 francs, on voit que la dépense par jour et par journée de malade se trouve augmentée.

Le coût moyen de la journée de l'ambulance aura été de 301 francs, chiffres ronds.

Le coût moyen de la journée de blessé aura été de 3 fr. 25 c.

Mais comme la Société a reçu de l'intendance un reliquat de 84 francs sur les sommes provenant des journées de blessé de la 7e ambulance (cette somme figure sur les comptes de la Délégation de Tours); comme elle doit toucher encore une somme de 4,727 francs pour les journées de nos blessés en janvier 1871, il faut porter cette somme en déduction.

Alors notre journée de blessé aura coûté à la Société 2 fr. 99 c.

Le coût moyen de la journée de l'ambulance aura été de 277 francs en chiffre ronds.

Cette dépense moyenne est la dépense réelle, je le répète ici en terminant; la 7e ambulance n'a laissé derrière elle aucun arriéré, aucun bon de réquisition non liquidé. Nos grands voyages nous ont été accordés gratuitement par les intendants militaires. La signature de la Société n'a pas été engagée par nous une seule fois, sans que nous ayons pu y faire honneur. La 7e ambulance n'a pas de dettes : cela devait être, certes, car quand on a l'honneur de dispenser des dons de la charité publique, il faut à la fois économiser et faire beaucoup : il faut aussi laisser partout les

fournisseurs payés et gardant pour la Société l'estime nécessaire à son avenir. Enfin je dirai encore que, sauf quelques dons minimes, nous n'avons reçu d'argent, d'autres sources que de la Société de Paris ou de ses délégations, et que tout ce que nous avons pu accomplir, la Société a le droit d'en réclamer seule l'honneur.

Au point de vue financier et administratif la lecture de ce rapport conduira à conclure :

Que, pour faire beaucoup, les deux conditions essentielles sont un personnel restreint (10 chirurgiens, aides-chirurgiens et caissier; 10 infirmiers pour le service des blessés; 4 infirmiers, cuisinier, pourvoyeur et cochers), et de l'argent. Peu de voitures, peu de bagages pour le personnel; acheter en route le nécessaire pour une campagne; s'en défaire ensuite par dons ou par vente : telle est la meilleure manière de faire des économies. Les marches à pied sont les plus sûres et occasionnent moins de retards que les chemins de fer dans les pays où les armées manœuvrent.

Les comptables, tels qu'ils nous ont été donnés à Paris, ne valent rien, en ce sens qu'ils se croient quelque chose comme un intendant et qu'ils entravent le chef de l'ambulance. Il est préférable de laisser au chirurgien en chef, comme il a le choix des chirurgiens et aides, le choix d'une personne étrangère à la médecine, capable par sa profession de tenir des comptes, et au besoin de se prêter à la besogne de pourvoyeur.

Il est indispensable de ne recevoir dans les ambulances aucun de ces flâneurs, de ces curieux ou de ces mauvais

citoyens qui cherchent à échapper au service militaire; ils ne rendent aucun service et donnent le plus mauvais exemple.

Enfin, l'unité de commandement aux mains du chirurgien en chef, si elle est une lourde charge, reste encore le mode le plus rationnel de l'administration d'une ambulance, car l'installation, la nourriture et le moment propice aux évacuations font partie des soins à donner aux blessés.

Paris, 16 mars 1871.

Armand Desprès.

Paris. Imp. Paul Dupont, 41, rue Jean Jacques-Rousseau — 2573.8.71.